

**AR Prefecture**

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

**AGENCE D'INGENIERIE DEPARTEMENTALE DES ALPES-MARITIMES**

**Rapport d'activité 2025**  
Délibération n°AG-2026-03

**Date de convocation :** 23 avril 2026

**Sous la présidence de M. Charles Ange GINESY**

Président de droit de l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes

**Titulaires présents :**

GINESY Charles Ange, ARSENTO Gilles, BARENGO-FERRIER Martine, BAUD Philippe, BELVISI Marc, BERTOLOTTI Nicole, BONNET Gérard, BRAQUET Nicolas, BRES Isabelle, BRIQUETTI Bernard, BRUNENGO Christophe, CALMET Michel, CASTEL Raoul, CHABAUD Danielle, CHRIS Henri, CIAIS Mathieu, CIAMPOSSIN Max, CORPORANDY Pierre, DALMASSO Jean-Michel, DAVID Jean-Paul, FARAUT Alain, GIOBERGIA Vincent, GLANIS Daniel, GRANDBOUCHE Thierry, ISSAUTIER Cédric, LEGERET Audrey, LOMBARDO Gérald, LOTTIER Michel, LOZANO Michel, MALFATTO Marc, MARIO Gérard, MARTINELLI Gilbert, MASCARELLI Jean-Pierre, MASCARELLO Antoine, MAUNIER Guy, RANCUREL Jean-Marc, RAYBAUD Guy, ROMANO Hervé, ROSSI Florent, SALOMONE Anthony, SATTONET Anne, SOUCHET Yanne, STEPPPEL Gérard, TAULANE Gilbert, TREAL Edgar, VIALE Fabienne.

**Suppléants présents :**

BERNARD Yannick, BORCHIO-FONTIMP Alexandra, BIOLETTA Jean-Louis, OLHARAN Sébastien, PERINET Patrick, PIOVESANA Jean-François, PLENT Julien, PONS Yves.

**Pouvoirs :**

AUTHEMAN Jean-Claude a donné pouvoir à MAUNIER Guy

**Représentants absents :**

AGNELLI Mylène, AUTHEMAN Jean-Claude, BARUFFA Jocelyne, BECK Xavier, BOUCHARD Gérard, BRUN Martine, BRUNO Philip, CAROSI Delphine, CASSEZ Marino, CASTIGLIA Jean-Pierre, CHANTREAU Olivier, CIAIS Roger, CONIL Jean-Louis, DELIA Jean-Marc, DEMAURIZI Jacques, DERENNE Alain, DOUROV Dominique, DROGOUL Bernadette, DUQUESNE Céline, D'INTORNI Christelle, FILIPPI Albert, GINESY Marie-Amélie, GUIRADO Jérôme, JOURNOUD David, KONOPNICKI David, LEIBOFF Denise, LYON Laurent, MOLINARI Murielle, OGEZ Ismaël, PAGANIN Michèle, ORABONA Andrea, OUDOT Philippe, PAUL Hervé, PEYRET Alexandra, PIAZZA Cyril, POLIZZI Alice, ROSA Marjorie, ROSSI Michel, SIMON Raphaël, TARDIEU Pierre, TOSSAN Georges, TRABAUD Dominique, YACOUB Daniel.

**Secrétaire de séance :** Florent ROSSI

Le quorum étant atteint ;

Vu le CGCT et notamment son article L.5511-1 ;

**AR Prefecture**

Vu la délibération du Conseil d'administration du 07 novembre 2023 approuvant une convention de partenariat avec le Département des Alpes-Maritimes ;

Considérant que l'Agence d'ingénierie départementale est un établissement public créé entre le département, des communes et des établissements publics intercommunaux ;

Considérant qu'il ressort des dispositions de l'article 11 des statuts de l'Agence06, modifiés lors de l'assemblée générale du 10 juillet 2025, que l'Assemblée générale délibère sur le rapport d'activités et les comptes de l'année passée ainsi qu'un budget prévisionnel sur les trois exercices à venir ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 15 des statuts le Conseil d'administration délibère sur le rapport annuel d'activités, les comptes de l'année passée ainsi que sur le budget prévisionnel portant sur les évolutions des activités de l'Agence06 ; que par une délibération en date du 05 février 2026 le Conseil d'administration a adopté une proposition en ce sens ;

Vu la note synthétique et ses annexes dont le rapport d'activité figurent en annexes, entendu le rapport du Président ;

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré,

Décide :

- 1) D'approuver le projet de rapport d'activité, les comptes de l'année passée ainsi qu'un budget prévisionnel sur les trois exercices à venir ; tels que figurant en annexe dans le document intitulé rapport d'activité ;
- 2) D'autoriser le président à signer, au nom de l'Agence d'ingénierie départementale des Alpes-Maritimes, les actes et formalités nécessaires à la réalisation des objectifs précédemment cités.

Nombres d'adhérents présents ou représentés : 55 dont un pouvoir

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstention : 0

Nice, le 05 mai 2026

Le Président de l'Agence d'ingénierie départementale  
des Alpes-Maritimes,



**Charles Ange GINESY**



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

06

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026



# L'AGENCE06

L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

**AR Prefecture**

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

TAB  
LE  
DES  
MATIÈRES

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

EDITO PRÉSIDENT

PRÉAMBULE

I. ORGANISATION

La Gouvernance

L'Assemblée générale et le Conseil  
d'administration

Les collèges de l'Assemblée générale et  
du Conseil d'administration

Les instances

Les adhérents

Le fonctionnement

Les compétences

L'Assistance à maîtrise d'ouvrage, juridique et  
technique

L'assistance droit des sols

Intermédiation "Petites Villes de Demain"

II. CADRAGE BUDGETAIRE

Éléments financiers et comptes passés

Présentation du budget

Les recettes du budget

Partenariats financiers

Les recettes en nature

Les dépenses

Evolutions et perspectives

III. ACTIVITÉ GÉNÉRALE 2024

Les AMO et conseils

La conduite d'opération

Typologie des projets

Les actions « Petites Villes de Demain »

Application droit des sols

Plateformes médias

IV. CONCLUSION

3

4

5

6

7-8

9

10-12

13

14-15

16

17

18

19

20

21

22

23

24-25

26

27-28

29-34

35

36

37

38-39

40

EDITO

AR\_Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

Cent huit communes maralpines ont aujourd'hui rejoint l'Agence 06.

Ce chiffre n'est pas qu'un indicateur: il raconte une histoire collective, celle d'élus locaux qui ont fait le choix de la confiance et de l'action. Il confirme surtout que nous ne nous sommes pas trompés, fin 2020, en portant sur les fonds baptismaux cet établissement public administratif destiné à servir nos territoires.

Depuis, l'Agence 06 s'est imposée comme un partenaire précieux des maires ruraux, capable de leur apporter des solutions adaptées pour donner corps à leurs ambitions. Partout dans les Alpes-Maritimes, les projets accompagnés témoignent de cette dynamique: la transformation d'une ancienne forge en médiathèque à Villars-sur-Var, la restauration de deux chapelles à La Brigue, la réhabilitation de la mairie à Sospel, la création d'un parking à Gréolières, d'une école à Cipières ou d'une maison d'assistantes maternelles à Gorbio... Autant de réalisations utiles, concrètes, qui améliorent directement le cadre de vie des Maralpines.

Ces projets n'auraient pu voir le jour sans l'accompagnement de l'Agence 06. En véritable aménageur du territoire, elle soutient les communes à chaque étape, de l'idée initiale à la livraison, en sécurisant les démarches et en apportant une expertise complète aux élus.

Faire vivre la ruralité, c'est aussi lever les freins. Face à un maquis administratif souvent décourageant, l'Agence 06 joue pleinement son rôle de facilitateur et d'accélérateur. L'instruction des dossiers d'urbanisme, désormais assurée par ses soins, en est une illustration appréciée. Ce nouveau service simplifie le quotidien des maires et leur permet de se concentrer sur l'essentiel : leurs projets.

Année après année, l'Agence 06 est ainsi devenue le moteur de la vitalité et de l'attractivité de nos communes rurales. En intervenant partout, elle incarne à merveille les valeurs de solidarité et d'égalité territoriales portées par le Département.

Je remercie chaleureusement son directeur Hervé Moreau, sa directrice opérationnelle Florence Rosa et l'ensemble de leurs équipes. Par leur engagement, leur savoir-faire et leur sens du service public, ils font de l'Agence 06 un outil moderne et fécond au service des communes, dans la fidélité à l'ADN de proximité, de coopération et d'efficacité du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.



**CHARLES ANGE GINÉSY**

PRÉSIDENT DE L'AGENCE 06  
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES



Depuis sa création à l'automne 2020, l'Agence06 a délivré ses conseils et déployé ses missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage en conduite d'opérations auprès d'un nombre toujours croissant de ses adhérents.

De nouvelles missions ont été développées et l'Agence06 a renforcé ses compétences dans de nombreux domaines comme l'énergie ou le droit des sols.

Après deux années consacrées principalement aux études et au lancement des marchés publics préalables aux travaux, les réalisations se concrétisent sur l'ensemble du territoire maralpin du haut et du moyen pays avec l'ouverture de nombreux chantiers depuis 2024.

Le présent bilan retrace la 6ème année 2025 de fonctionnement de l'Agence06.

En 2025, l'Agence06 comptabilise 25 chantiers réalisés et amorce une nouvelle phase avec la mise en oeuvre d'un troisième niveau de service portant sur l'assistance à la mise en oeuvre du Droit des sols (ADS).

Comme les années précédentes, ce rapport 2025 retrace l'organisation de l'Agence06 au travers de sa gouvernance et de son fonctionnement avant d'aborder le bilan quantitatif et financier de la mise en oeuvre de ses actions et de finir sur les perspectives pour les années à venir.

# I. ORGANISATION

## La Gouvernance

- L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration
- Les collèges du Conseil d'Administration
- Les instances
- Les adhérents

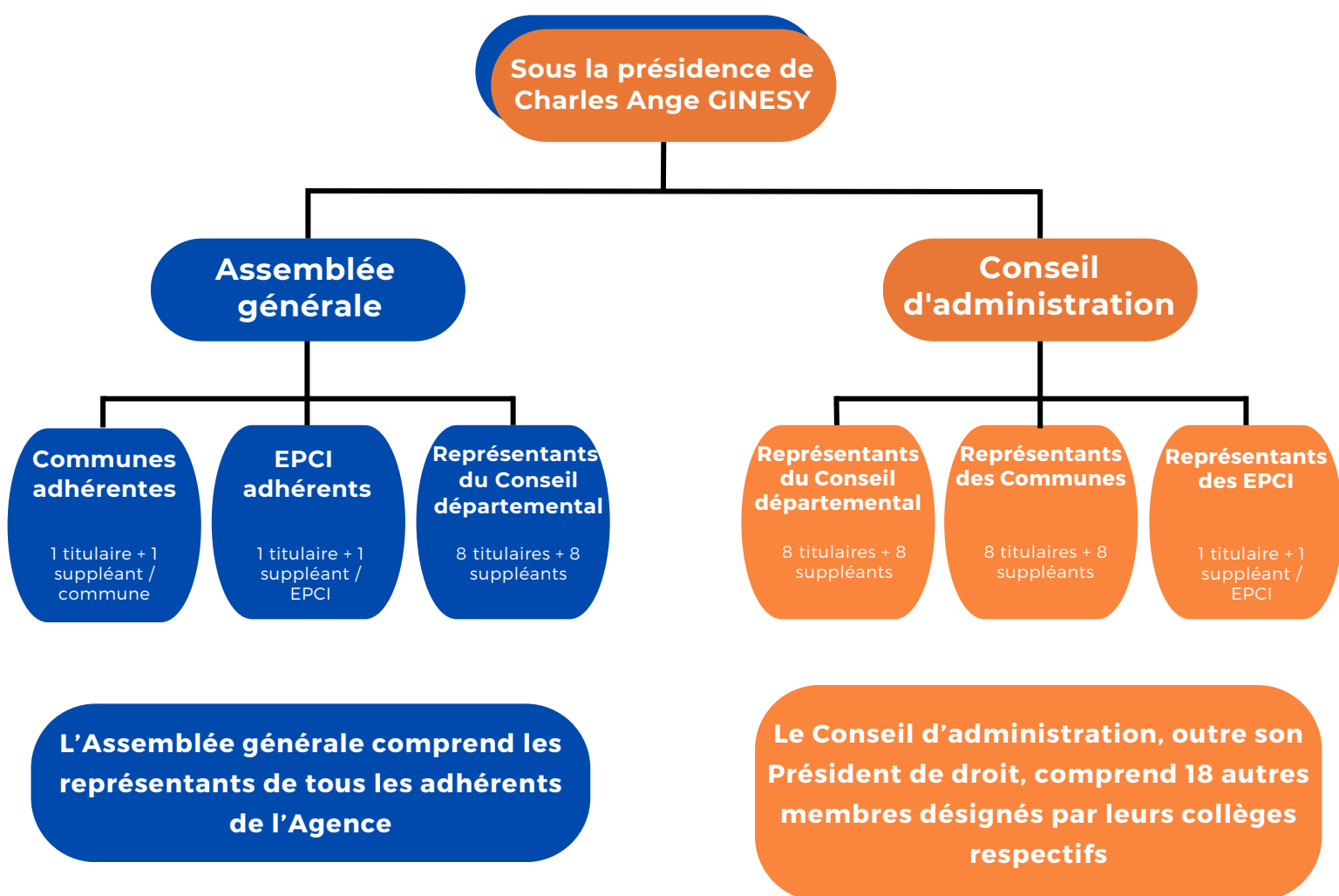
## Le fonctionnement

- Les missions
- La méthode

## L'Assemblée générale et le Conseil d'administration

AP Prefecture  
006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

Constituée de deux instances, l'Agence06 est pilotée par une **Assemblée générale** qui détermine les grandes orientations de politique générale et un **Conseil d'administration** qui règle les affaires courantes de l'Agence, et se prononce sur le budget.



## Les collèges de l'assemblée générale

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/05/2026

### 1ER COLLÈGE : CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

| TITULAIRES          |                          | SUPPLÉANTS                    |                        |
|---------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------|
| M. BECK Xavier      | M. ROSSI Michel          | Mme BORCHIO-FONTIMP Alexandra | M. OLHARAN Sébastien   |
| M. KONOPNICKI David | Mme SATTONNET Anne       | Mme BENASSAYAG Marie          | Mme LELLOUCHE Vanessa  |
| Mme PAGANIN Michèle | Mme D'INTORNI Christelle | Mme FERRAND Sabrina           | M. BERNARD Yannick     |
| M. LOMBARDO Gérald  | Mme DUQUESNE Céline      | Mme OLIVIER Michèle           | Mme GUIT NICOL Pascale |

### 2EME COLLÈGE : COMMUNES

#### 107 COMMUNES ADHÉRENTES

|                      |                         |                         |                          |
|----------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Aiglun               | Chateauneuf d'Entraunes | Levens                  | Sainte-Agnès             |
| Amirat               | Cipières                | Lieuche                 | Saint-Martin-d'Entraunes |
| Andon                | Clans                   | Lucéram                 | Saint-Martin-du-Var      |
| Ascros               | Coaraze                 | Malaussène              | Saint-Martin-Vésubie     |
| Aspremont            | Collongues              | Marie                   | Saint-Sauveur-sur-Tinée  |
| Auribeau-sur-Siagne  | Colomars                | Massoins                | Saint-Vallier-de-Thiery  |
| Auvare               | Conségudes              | Mujouls (les)           | Sallagriffon             |
| Bairols              | Coursegoules            | Opio                    | Saorge                   |
| Bar-sur-Loup         | Croix-sur-Roudoule (la) | Peille                  | Sauze                    |
| Bendejun             | Cuébris                 | Peillon                 | Sigale                   |
| Belvédère            | Daluis                  | Penne (la)              | Sospel                   |
| Berres-les-Alpes     | Entraunes               | Péone                   | Tende                    |
| Beuil                | Escragnolles            | Pierlas                 | Thiery                   |
| Bézaudun-les-Alpes   | Ferres (les)            | Pierrefeu               | Toudon                   |
| Blausasc             | Fontan                  | Puget-Rostang           | Touët-de-l'Escarène      |
| Bollène-Vésubie (la) | Gars                    | Puget-Théniers          | Touët-sur-Var            |
| Bonson               | Gattières               | Revest-les-Roches       | Tourette-du-Château      |
| Bouyon               | Gilette                 | Rigaud                  | Tourrette-Levens         |
| Breil-sur-Roya       | Gorbio                  | Rimplas                 | Tournefort               |
| Briançonnet          | Gourdon                 | Roquebillière           | Tour-sur-Tinée (la)      |
| Brigue (la)          | Gréolières              | Roque-en-Provence (la)  | Turbie (la)              |
| Broc (le)            | Guillaumes              | Roquesteron             | Utelle                   |
| Cantaron             | Ilonse                  | Roubion                 | Valdeblore               |
| Castagniers          | Isola                   | Roure                   | Valderoure               |
| Castellar            | Lantosque               | Saint-Antonin           | Venanson                 |
| Castillon            | L'Escarène              | Saint-Auban             | Villars-sur-Var          |
| Caussols             |                         | Saint-Dalmas-le-Selvage | Villeneuve-d'Entraunes   |

## Les collèges du conseil d'administration

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

### 1ER COLLÈGE : CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

| TITULAIRES          |                          | SUPPLÉANTS                    |                        |
|---------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------|
| M. BECK Xavier      | M. ROSSI Michel          | Mme BORCHIO-FONTIMP Alexandra | M. OLHARAN Sébastien   |
| M. KONOPNICKI David | Mme SATTONNET Anne       | Mme BENASSAYAG Marie          | Mme LELLOUCHE Vanessa  |
| Mme PAGANIN Michèle | Mme D'INTORNI Christelle | Mme FERRAND Sabrina           | M. BERNARD Yannick     |
| M. LOMBARDO Gérald  | Mme DUQUESNE Céline      | Mme OLIVIER Michèle           | Mme GUIT NICOL Pascale |

Il est à noter qu'en 2021, en raison des élections départementales, la composition du collège des conseillers départementaux a été modifiée. En effet, les statuts prévoient que les représentants du Département sont désignés par le Conseil départemental en son sein pour la durée de leur mandat départemental.

### 2EME COLLÈGE : COMMUNES

| TITULAIRES           |                             | SUPPLÉANTS           |                      |
|----------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------|
| M. CASTEL Raoul      | M. DAVID Jean-Paul          | M. CASSEZ Marino     | Mme BARUFFA Jocelyne |
| M. CHANTREAU Olivier | M. GRANDBOUCHE Thierry      | M. FILIPPI Albert    | M. PRIGENT Arnaud    |
| M. TRABAUD Dominique | M. LAVAGNA Maurice          | M. MALFATTO Marc     | M. PIAZZA Cyril      |
| M. SALOMONE Anthony  | Mme BARENGO-FERRIER Martine | M. CORPORANDY Pierre | M. BRUNO Philip      |

### 3EME COLLÈGE : COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

| TITULAIRE       | SUPPLÉANT                      |
|-----------------|--------------------------------|
| M. CIAIS Roger  | Mme BERTOLOTTI Nicole          |
| M. PIAZZA Cyril | Mme BEILLE-TOURSCHER Christine |

AR Prefecture

## Les instances

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

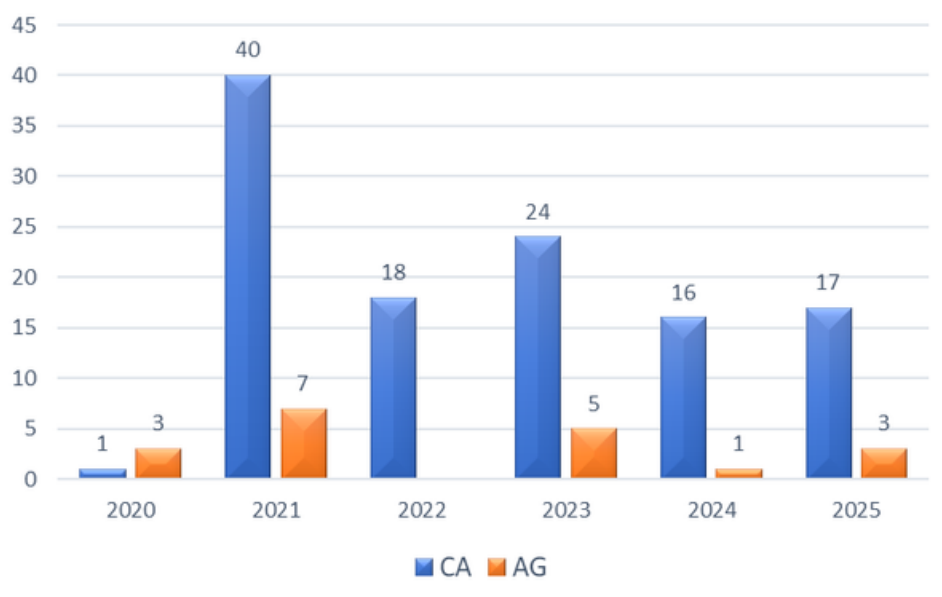
Depuis le début de sa création, les instances de l'Agence06 se sont réunies **vingt-trois fois**, donnant lieu à **135 délibérations**. Durant l'année 2025, objet du présent bilan, une assemblée générale et trois conseils d'administration se sont tenus donnant lieu à 20 délibérations.

Au-delà des réunions des membres des organes de gouvernance, l'Agence 06 entretient une étroite collaboration sur les territoires, au contact de ses adhérents, afin de les accompagner dans la concrétisation de leurs projets.

## 23 SÉANCES



## 135 DÉLIBÉRATIONS



# I. Organisation : La gouvernance

AR Prefecture

## Les adhérents

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026



Lors de la création en 2020 de l'agence d'ingénierie, seules pouvaient adhérer les communes et EPCI répondant aux conditions de l'article R.3232-1 du CGCT, excluant ainsi certaines communes rurales en raison de leur potentiel fiscal moyen par habitant.

Considérant l'importance des attentes des communes rurales, dans un esprit de solidarité territoriale et pour faire face aux événements climatiques, l'éligibilité des adhérents a été élargie à toutes les communes de moins de 5000 habitants sans distinction relative au potentiel fiscal.

Par ailleurs, et pour tenir compte des besoins relevant de la solidarité intercommunale rurale, il a été proposé de permettre l'adhésion des communautés de communes de petite taille (moins de 40 000 habitants) et qui exercent des compétences optionnelles.

### UNE MODIFICATION DES STATUTS A ALORS ÉTÉ ADOPTÉE DÈS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2021 POUR PERMETTRE L'ÉLIGIBILITÉ :

115 COMMUNES

Au lieu des 99 ciblées par l'application de l'article R.3232-1 du CGCT prenant en considération le potentiel fiscal par habitant

2 COMMUNAUTÉS  
DE COMMUNES

du Département des Alpes Maritimes

Il est ensuite apparu que les communes de moins de 5 000 habitants situées dans une unité urbaine ne disposaient pas des effectifs et compétences internes suffisants pour assurer le suivi de leurs projets notamment en ayant accès à une assistance technique, juridique et financière.

Il a été proposé à l'Assemblée générale du 1er juin 2023 de modifier l'article 6 des statuts afin de leur permettre d'adhérer et de disposer des services de l'Agence 06.

# I. Organisation : La gouvernance

**CETTE MODIFICATION DES STATUTS A ALORS ÉTÉ ADOPTÉE POUR PERMETTRE L'ÉLIGIBILITÉ DE 19 NOUVELLES COMMUNES, DONT L'ADHÉSION DES 10 COMMUNES SUIVANTES SUR 2024-2025 :**

AR-Préfecture  
006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

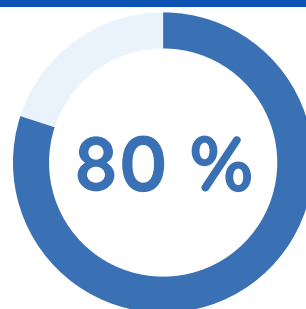
|                              |                         |
|------------------------------|-------------------------|
| <b>Aspremont</b>             | Falicon                 |
| <b>Auribeau-sur-Siagne</b>   | <b>Gattières</b>        |
| <b>Bar-sur-Loup</b>          | <b>Opio</b>             |
| Beaulieu-sur-Mer             | Le Rouret               |
| Cap d'Ail                    | Saint-Jeannet           |
| <b>Châteauneuf-de-Grasse</b> | Saint-Paul-de-Vence     |
| <b>Colomars</b>              | Le Tignet               |
| <b>Drap</b>                  | <b>Tourrette-Levens</b> |
| Eze                          | Tourettes-sur-Loup      |
|                              | <b>La Turbie</b>        |

Enfin, lors de sa réunion du 10 juillet 2025, l'Assemblée générale extraordinaire de l'Agence06 a modifié les articles 2, 5 et 6 de ses statuts permettant l'adhésion des syndicats mixtes fermés et ouverts intervenant sur le territoire des Alpes-Maritimes.

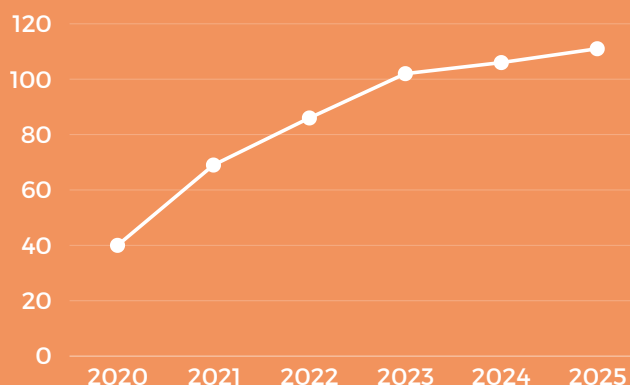
## CETTE MODIFICATION DES STATUTS A PERMIS L'ADHÉSION DU SYNDICAT MIXTE DE VALBERG

L'Agence 06 comptabilise en 2025 parmi ses membres : **107 communes** soit 80 % sur les 133 éligibles, **2 communautés de communes** et **1 syndicat mixte**.

Les communes adhérentes se répartissent sur l'ensemble du territoire départemental, dans le haut et moyen pays maralpin.



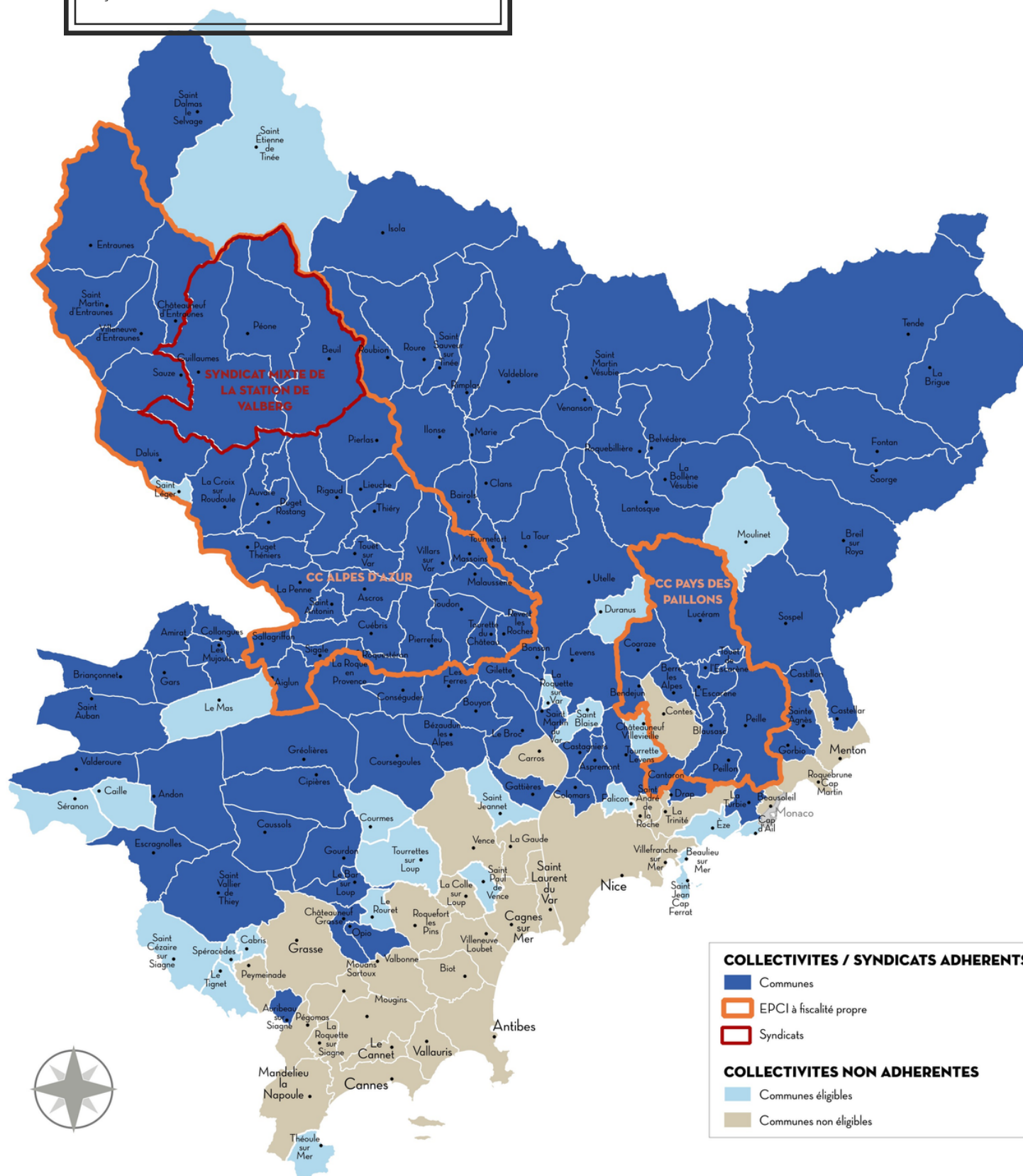
Evolution du nombre d'adhérents de 2020 à 2025



# I. Organisation : La gouvernance

## AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026



# I. Organisation : Le fonctionnement

L'Agence06 se doit d'être au service des **territoires du haut et moyen pays** et de leurs habitants. Elle prend en compte les **besoins émergents** et **mutualise** les connaissances du terrain avec ses compétences en **ingénierie**, au service d'un développement **équilibré et durable**.

Pour une action publique efficiente, le fonctionnement de l'Agence06 est fondé sur la nature même de ses missions en développant une méthode de **proximité** et de présence aux cotés des élus.

## Les compétences

**L'AGENCE 06 A POUR OBJECTIF D'APPORTER À SES ADHÉRENTS UNE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE QUI SE DÉCOMPOSE AINSI :**



**Une assistance juridique**  
(droit public, droit du sol, commande publique)

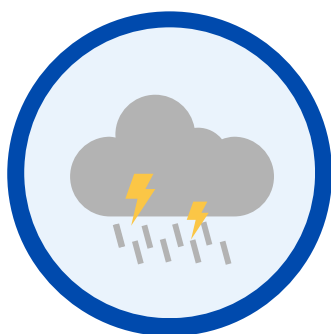


**Une assistance technique**  
(principalement dans les domaines de la voirie, du bâtiment et de l'aménagement)



**Une assistance droit des sols**  
Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme

**EN COMPLÉMENT DE CETTE BASE D'ASSISTANCE PERMANENTE, VIENNENT SE GREFFER :**



**Les opérations de reconstruction**  
communales à la suite des inondations d'octobre 2020 causées par la **tempête Alex** (voir liste des opérations page 30)



la coordination du programme national « **Petites villes de demain** » (PVD) pour l'appui à la redynamisation des petites villes rurales

Le projet de politique générale de l'Agence06, s'inscrit en effet dans un contexte particulièrement sensible, cumulant **solidarité** territoriale, **reconstruction** des zones sinistrées par les tempêtes Alex et Aline, et **revitalisation** des petites villes de demain, et s'appuie sur une démarche globale de **développement durable** et de **résilience**.

# I. Organisation : Le fonctionnement

Le programme de l'Agence06 tient compte des attentes des communes membres et les repositionne dans un **processus pragmatique** afin d'être le plus opérationnel possible pour y répondre tout en tenant compte des exigences réglementaires.

Reçu le 12/06/2026

## L'Assistance à maîtrise d'ouvrage, juridique et technique

**AINSI, LES MISSIONS D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE JURIDIQUE ET TECHNIQUE ONT ÉTÉ ORGANISÉES SELON 3 NIVEAUX DE SERVICES :**



**les demandes de renseignements et conseils**



**les diagnostics/ notes d'opportunité pour aider à la décision**



**l'accompagnement conventionné de projet en conduite d'opération**

Pour chacun de ces niveaux de services, **l'équipe pluridisciplinaire de l'Agence 06**, organisée en pôles complémentaires juridiques et technique, et relayée par les experts spécialisés du **Département** et ses **partenaires**, exerce des missions de services principalement dans les **3 domaines** de compétences suivants :



**Voirie/Infrastructures**



**Bâtiments neuf ou rénovation**



**Urbanisme/ Aménagement/ Environnement**

# I. Organisation : Le fonctionnement

Afin d'apporter un **service adapté** de qualité à tous ses adhérents, l'Agence06 a choisi d'**adapter** son fonctionnement à ses missions de terrain, en déployant une **méthode** qui exprime, à travers la parole de ses membres, le **devenir** des territoires.

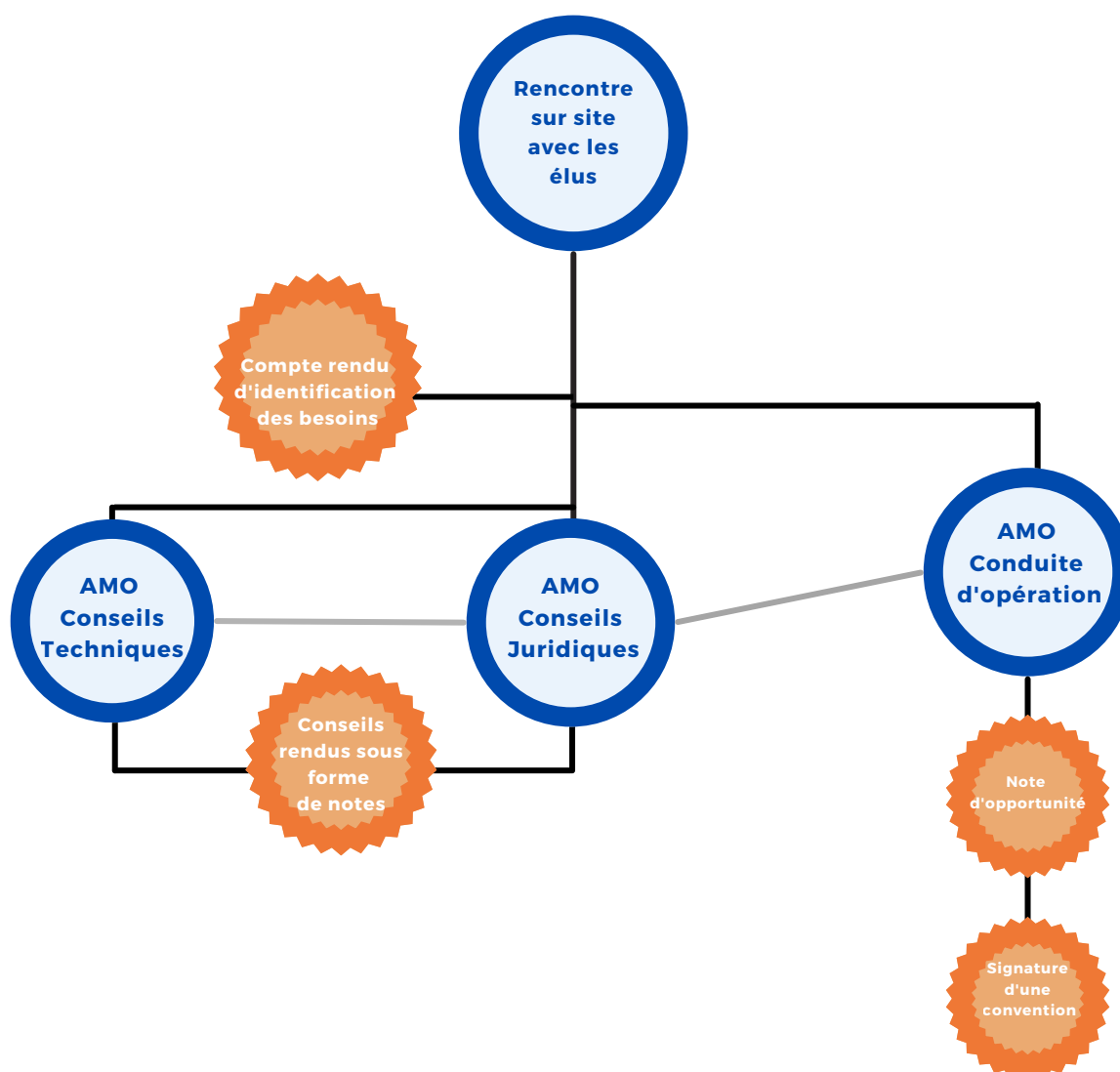
Cette méthode commence toujours par une **rencontre au cœur des territoires**.

Les échanges avec les élus sur leur **vision du territoire** qu'ils souhaitent développer pour améliorer la **qualité de vie** des habitants restent prépondérants pour assurer un **service adapté et efficient**.

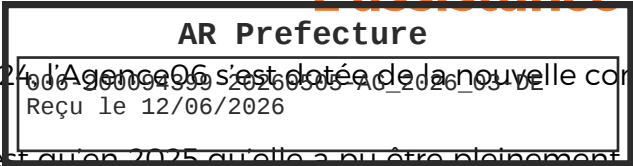
En effet, les projets envisagés prennent forme dans les échanges où l'Agence contribue à faire émerger les **potentiels existants** pouvant permettre la **réalisation des projets**.

Ces rencontres donnent lieu à une **identification des besoins** de la collectivité adhérente qui ajuste et valide le compte-rendu puis la note d'opportunité comme outil d'aide à la décision, qui serviront de base à l'**assistance à maîtrise d'ouvrage**.

**AINSI, LE PROCESSUS SE DÉFINIT SELON LES ÉTAPES SUIVANTES :**



L'assistance droit des sols



En 2024, l'Agence06 s'est dotée de la nouvelle compétence application du droit des sols.

Ce n'est qu'en 2025 qu'elle a pu être pleinement opérationnelle après avoir mis en place un logiciel dédié, développé par le SICTIAM.

En soutien aux communes disposant de la compétence urbanisme, l'Agence06 a ainsi mis en place un nouveau service, celui de l'Assistance dans l'application du droit des sols (ADS).

Ce service permet aux communes de confier l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme à l'Agence06, tout en conservant la décision finale.

L'agence assure, pour le compte de la Commune, tout ou partie de l'instruction des actes suivants :

- Des certificats d'urbanisme d'information (CUa) ;
- Des certificats d'urbanisme opérationnel (Cub) ;
- Des déclarations préalables ;
- Des permis de construire ;
- Des permis de démolir ;
- Des permis d'aménager.

Les dossiers peuvent être présentés par voie dématérialisée, via le lien présent sur le site internet de chaque commune, soit au format papier en les déposant en mairie qui reste le guichet unique.

En outre, des permanences sont régulièrement organisées dans les différents territoires afin que les pétitionnaires puissent échanger avec le service instructeur de l'Agence.

| Adhérentes en 2024                                                                                   | Adhérentes 2025                                                                                                                                                          | Adhérentes pour début 2026 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Aiglun, Châteauneuf d'Entraunes, Malaussène, Pierrefeu, Puget-Théniers, Roquesteron, Villars-sur-Var | Ascros, Cuébris, Daluis, Entraunes, Guillaumes, La Penne, Péone, Puget-Rostang, Revest-les-Roches, Saint-Antonin, Saint-Martin-d'Entraunes, Sigale, Tourrette-du-Château | Touët-sur-Var              |

## Intermédiation du programme petites villes de demain :

AR Prefecture

Le Département des Alpes-Maritimes compte 6 communes lauréates du dispositif « Petites Villes de demain » qui sont adhérentes de l'Agence06.

BREIL-SUR-ROYA

SOSPEL

SAINT-VALLIER-DE-THIEY

PUGET-THÉNIERS

TENDE

ROQUEBILLIÈRE

L'objet du programme PVD est d'accompagner ces petites villes présentant des signes de vulnérabilité vers une **redynamisation de leur développement** en les aidant à se doter d'un **projet global de revitalisation** et de le piloter sur la durée du mandat municipal 2020-2026. Dans le cadre de ce programme, l'Agence06 a la possibilité de reverser aux collectivités lauréates des **subventions** octroyées par la **CDC-Banque des Territoires** pour la réalisation d'études stratégiques.

Depuis le début du programme, l'Agence06 a reversé aux communes PVD, des subventions **pour un montant total de 181 000 euros**.

Le programme, arrivé à son terme en fin d'année 2025, devrait être relancé courant 2026.



## II. CADRAGE BUDGETAIRE

### **Éléments financiers et comptes passés**

- Présentation du budget
- Les recettes du budget
- Les partenaires financiers
- Les recettes en nature
- Les dépenses

### **Evolutions et perspectives**

- Les évolutions
- Les perspectives

## II. Cadrage budgétaire: éléments financiers

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

### Présentation du budget

Le budget de l'Agence06 se compose principalement de la **section de fonctionnement** étant entendu que l'objet de l'Agence06 est d'apporter les services relatifs à une **assistance d'ordre technique, juridique ou financière** dans le domaine de **l'ingénierie publique** et une **assistance** à la mise en oeuvre du **droit des sols (ADS)**. La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement de l'Agence06.

Les **dépenses** sont essentiellement limitées **aux charges à caractère général (chapitre 011) et aux charges du personnel (chapitre 012)**.

Les **recettes** sont principalement assurées par les **cotisations** et les **subventions (chapitre 74 et 77)** notamment départementales, elles permettent ainsi d'assurer un accompagnement efficient des services de l'Agence06.

En 2025, l'Agence06 a poursuivi les **mises en chantier** pour une trentaine de projets et créé un **site internet** adapté à ses adhérents. Afin de développer le troisième niveau de service portant sur l'Assistance à la mise en oeuvre du Droit des Sols (ADS), elle a procédé à des investissements pour des bases de données et des logiciels dédiés, ainsi qu'au recrutement de deux instructeurs et d'une assistante administrative.

Tel que l'indique le tableau suivant, on peut constater que le **montant de l'enveloppe budgétaire global** de l'Agence06 **a augmenté régulièrement depuis sa création**, ce qui est principalement lié aux recrutements de personnels nécessaires à son développement.

|                |          | CA*<br>2021 | CA 2022   | CA 2023     | CA 2024     | BP 2025     | CFU* 2025   | BP 2026     |
|----------------|----------|-------------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Fonctionnement | Dépenses | 81 841 €    | 295 929 € | 541 238 €   | 606 946 €   | 1 117 112 € | 725 762 €   | 1 092 245 € |
|                | Recettes | 568 907 €   | 579 203 € | 1 353 943 € | 1 436 428 € | 1 477 542 € | 1 173 007 € | 1 092 245 € |
| Investissement | Dépenses | 0 €         | 0 €       | 0 €         | 0 €         | 0 €         | 0 €         | 0 €         |
|                | Recettes | 0 €         | 0 €       | 500 €       | 0 €         | 0 €         | 0 €         | 0 €         |

\*Compte administratif et Compte financier unique

### AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

## Les recettes du budget

Pour fonctionner, l'Agence06 est dotée de moyens qui sont, en très grande partie, alloués par le **Département**, premier adhérent à l'origine de sa création, et par les **cotisations annuelles** de ses **adhérents**, dont le calcul du montant a été réajusté, avec l'ajout des cotisations des syndicats mixtes, par délibération du **Conseil d'administration du 19 mai 2025** comme suit :

|                                                                | SERVICE DE CONSEIL ET D'ÉTUDES | FORMULE AMO EN FONCTION DES PROJETS |                                      | SERVICE ASSISTANCE ADS |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------------|------------------------|
| NB HABITANTS/COMMUNES, EPCI ET DÉPARTEMENT (SOURCE FICHE DGF*) | FORFAIT ANNUEL                 | 3 PROJETS                           | 2 PROJETS + 1 CONCOURS D'ARCHITECTES | FORFAIT ANNUEL         |
| 0 à 500                                                        | 25 €                           | 25 €                                | 200 €                                | 200 €                  |
| 501 à 1000                                                     | 50 €                           | 50 €                                | 500 €                                | 400 €                  |
| 1001 à 2000                                                    | 100 €                          | 100 €                               | 1000 €                               | 800 €                  |
| 2001 à 3000                                                    | 150 €                          | 150 €                               | 1500 €                               | 1000 €                 |
| 3001 à 4000                                                    | 200 €                          | 200 €                               | 2000 €                               | 1500 €                 |
| 4001 à 5000                                                    | 250 €                          | 250 €                               | 2500 €                               | 3000 €                 |
| > à 5000                                                       | 500 €                          | 500 €                               | 5000 €                               | X                      |
| EPCI                                                           | nb hab x 0,05 €                | nb hab x 0,10 €                     | nb hab x 0,20 €                      | X                      |
| Syndicats mixtes                                               | 1000                           | 1000                                | 6000                                 | X                      |
| Département                                                    | nb hab x 0,20 €                | X                                   | X                                    | X                      |

\*DGF : Dotation globale de fonctionnement

En 2025, **les communes et les EPCI** ont cotisé à hauteur de **36 775 €**.

Outre sa **cotisation annuelle d'un montant de 263 347 €** en 2025, le **Département** accorde à l'Agence06 une **subvention exceptionnelle de 300 000 €** dans le cadre de la convention pluriannuelle de partenariat qui a été signée le 24 juin 2024 afin de préciser les conditions de l'aide départementale.

Cette subvention intègre également les montants alloués par le **dispositif Petite Ville de Demain (PVD)**. L'Agence06 peut, en effet, avec l'autorisation de la CDC - Banque des territoires, reverser aux communes lauréates, les crédits de cofinancements de ce dispositif à hauteur de 1 / 5 de (100 000€ x nbre de PVD) par an, ainsi que la quote-part du cofinancement du poste de coordonnateur.



**L'AGENCE06**  
L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS  
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES



## II. Cadrage budgétaire : éléments financiers

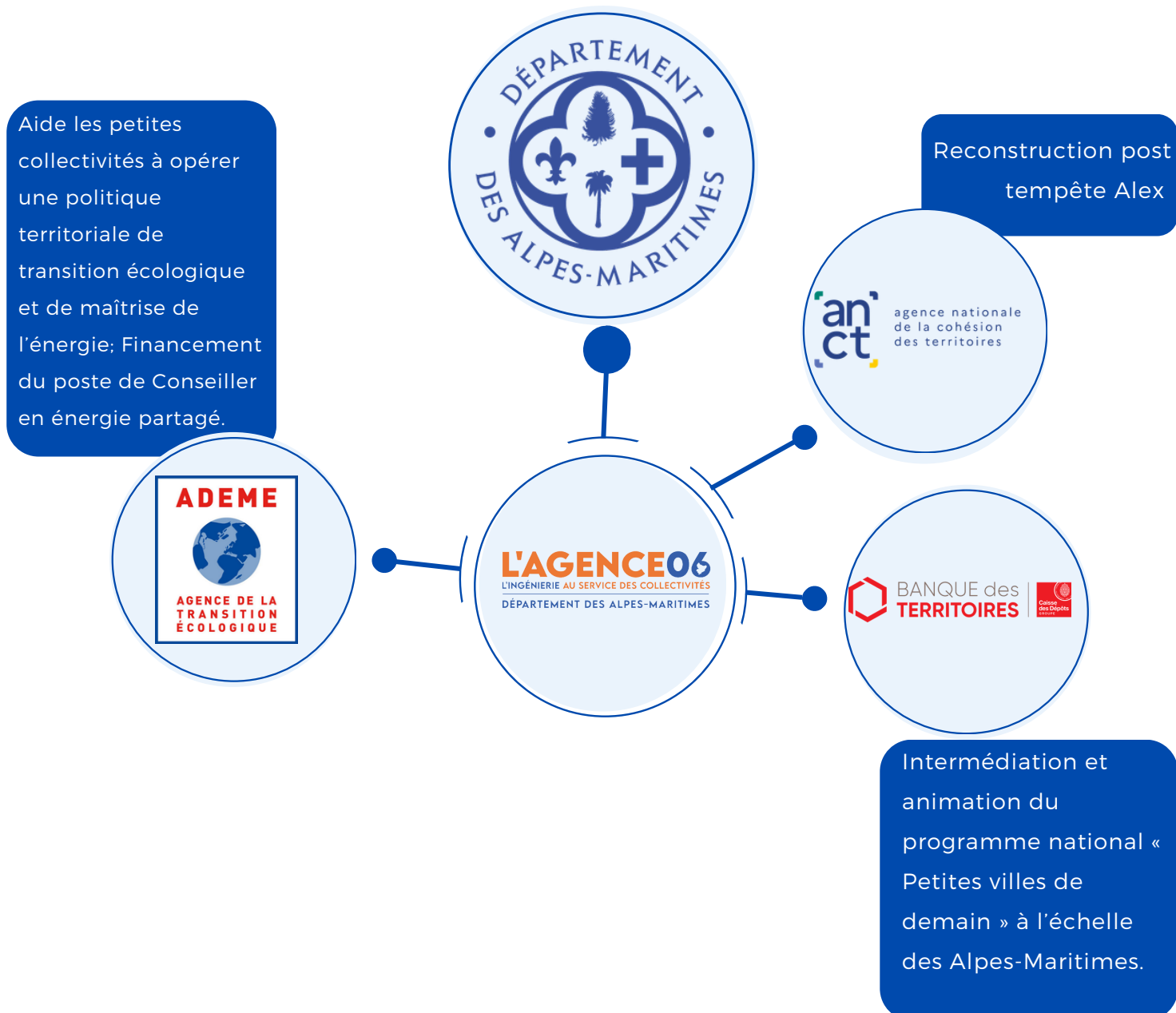
Enfin, **L'ADEME** a financé le poste de **Conseiller en Energie Partagé (CEP)** à hauteur de **30 000€** par an sur les trois années 2023, 2024 et 2025.

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE

→ A noter que le 12/05/2025, compte tenu du report de certaines dépenses liées au programme PVD et des fluctuations du chapitre 12 (personnels), un résultat excédentaire a pu être reporté sur l'exercice 2025. Un avenant à la convention de partenariat pluriannuelle entre le département des Alpes Maritimes et l'Agence06 2024-2026 a été pris aux fins de suspendre le versement de la subvention annuelle d'un montant de 300 000€ pour l'année 2025.

### Les partenariats financiers

L'Agence06 est une porte d'entrée pour les collectivités territoriales du territoire maralpin car elle assure la convergence des compétences nécessaires à la concrétisation de leurs projets de bâtiment, voiries, aménagements. Identifiée comme catalyseur, elle bénéficie ainsi de la confiance de ses **partenaires financiers**, identifiés sur le schéma ci-après:



## II. Cadrage budgétaire : éléments financiers

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

### Les recettes en nature

Outre la subvention annuelle de fonctionnement du budget, le **Département contribue**, en complément des ressources budgétaires de l'Agence06, par une **mise à disposition en nature**, de **moyens matériels et humains**, qui peut être valorisée à hauteur de **plus de 600 000 €**, tel que le précise le tableau ci-dessous.

|                                                 | 2021             | 2022             | 2023             | 2024             | 2025             |
|-------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Mise à disposition des locaux                   | 16 000 €         | 20 000 €         | 47 000 €         | 62 752 €         | 62 752 €         |
| Mise à disposition de matériels et Informatique | 25 000 €         | 30 000 €         | 37 500 €         | 50 000 €         | 50 000 €         |
| Mobilier                                        | 7 000 €          | 7 000 €          | 7 000 €          | 7 000 €          | 7 000 €          |
| Fournitures, reprographie                       | 7 000 €          | 7 000 €          | 7 000 €          | 7 000 €          | 7 000 €          |
| Véhicules                                       | 13 500 €         | 13 500 €         | 21 600 €         | 21 600 €         | 21 600 €         |
| Services supports (RH, DSN...)                  | 20 000 €         | 20 000 €         | 20 000 €         | 20 000 €         | 20 000 €         |
| Communication                                   | 15 000 €         | 30 000 €         | 30 000 €         | 30 000 €         | 30 000 €         |
| Mise à disposition de personnels                | 220 000 €        | 222 000 €        | 410 000 €        | 421 406 €        | 435 140 €        |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>371 500 €</b> | <b>349 500 €</b> | <b>580 100 €</b> | <b>619 758 €</b> | <b>633 492 €</b> |

Jusqu'en août 2025, le Département des Alpes-Maritimes a mis à disposition de l'Agence06 sept agents sur la base d'une convention de mise à disposition (cinq agents de catégorie A, un agent de catégorie B, un agent de catégorie C). Celle-ci est faite à titre gratuite. Depuis septembre 2025 six agents sont mis à disposition à titre gratuit (cinq agents de catégorie A, un agent de catégorie B).

De plus, l'Agence06 est installée dans des **locaux départementaux** avec mobiliers de bureaux et équipements informatiques qui comprennent notamment deux salles de réunions équipées de visio-conférence. Elle bénéficie d'un **accompagnement** pour les ressources humaines et le suivi financier, des services de reprographie, de documentation et de petit économat ainsi que de la mise à disposition de 5 véhicules dédiés et 2 vélos électriques fournitures,



## II. Cadrage budgétaire : éléments financiers

### AR Prefecture **Les dépenses**

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

Pour mener à bien ses missions, les dépenses de l'Agence06 portent principalement sur les **charges à caractère général** (chapitre 011) et les **charges de personnels** (chapitre 012).

Le chapitre 65 relatif au **programme PVD** intègre l'ensemble des études en cours et à venir validées par la banque des territoires, décrites plus précisément dans le paragraphe dédié.

Sur le budget 2025, si les premières charges ne dépassent pas les **150 000€**, les secondes en revanche avoisinent les **800 000€**.

Il s'agit pour les **charges à caractère général**, entre autres: de fournitures diverses et petit équipement, de formation, de frais d'assurances (locaux, véhicules, responsabilités civile et professionnelle) et d'insertion pour les marchés publics passés par l'Agence06, d'honoraires de conseils juridiques...etc

Quant aux **charges de personnels**, l'équipe comptabilisait **en 2022 11 agents** dont 3 sont mis à disposition par le Département depuis 2021; **en 2023 14 agents** dont 6 sont mis à disposition et **en 2024 19 agents**, dont 7 mis à disposition.



L'équipe se compose **au dernier semestre 2025 de 18 agents, dont 6 mis à disposition** : un directeur, une directrice opérationnelle, 5 chefs de projets, un conseiller en énergie partagé, deux juristes, deux instructeurs ADS, une assistante administrative ADS, une gestionnaire chargée de la commande publique, une gestionnaire administrative du suivi de l'exécution des marchés publics, une gestionnaire ressources humaines et une assistante administrative et communication, avec une **égale parité hommes / femmes**.



→ Les charges de personnel, tel qu'évoqué dans la présentation du budget, ont contribué à l'augmentation des dépenses de l'Agence06. Il est cependant à noter qu'en 2026, elles vont diminuer avec la suppression de deux postes inscrits au tableau des effectifs, ceux de responsable financier à temps non complet (15%) et d'instructeur ADS à temps complet (100%).

# II. Cadrage budgétaire : évolutions et perspectives

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE

Reçu le 12/06/2026

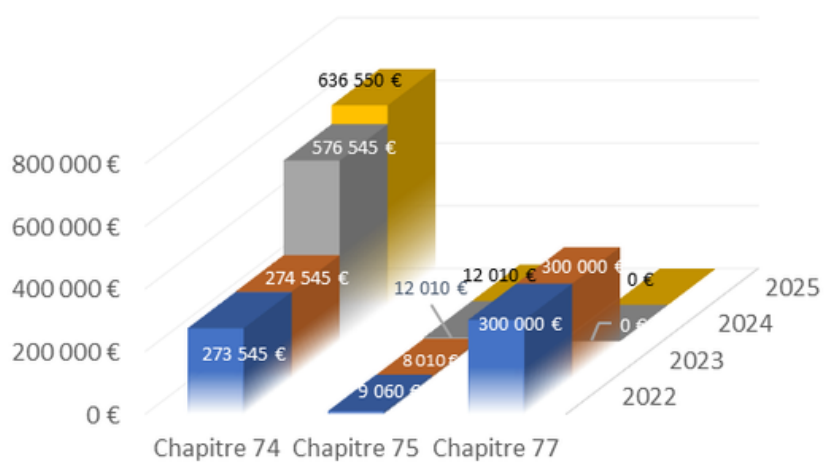
Les évolutions

Les graphiques ci-dessous récapitulent l'évolution du budget de l'Agence06 par chapitres de 2022 à 2025.

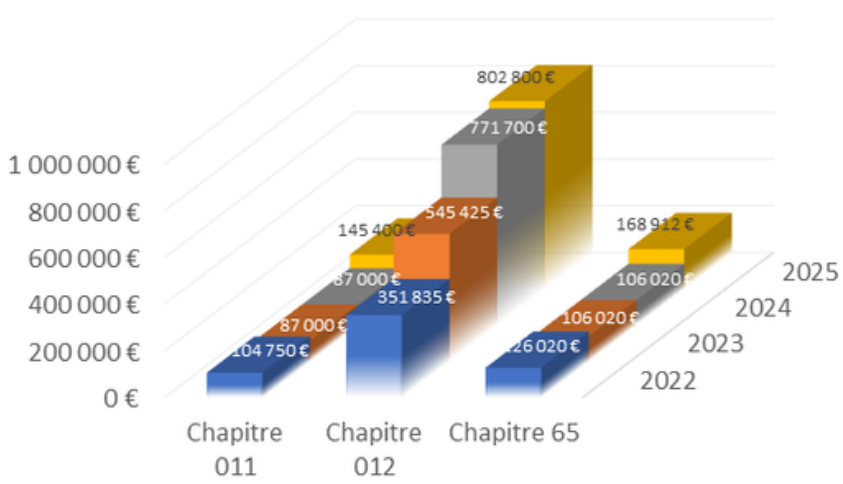
On peut constater la **stabilité des recettes** qui s'équilibrent sur les chapitres 74 et 77, le chapitre 75 portant sur divers produits de gestion.

Concernant les dépenses, les **augmentations progressives** des chapitres 11 et 65 restent bien en deçà de **l'augmentation des charges de personnel du chapitre 012**, qui impacte principalement le budget de l'Agence06.

Évolution consommation  
chapitres 74 - 75 - 77  
**Recettes section fonctionnement**



Évolution consommation  
chapitres 011 - 012 - 65  
**Dépenses section fonctionnement**



## II. Cadrage budgétaire : évolutions et perspectives

AR Prefecture

### Les perspectives

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

Le budget des 3 prochaines années de fonctionnement de l'Agence06, à missions équivalentes, a été envisagé selon les dispositions suivantes.

Pour le **BP 2026**, le résultat réellement constaté à la clôture de l'exercice 2025 d'un montant de **447 245,11 €** sera repris en totalité.

Il est à noter que le résultat avec reprise des premières années ne permettra plus d'absorber à partir de 2027 l'augmentation progressive du budget.

C'est pourquoi le **BP 2027** ne peut être précisé car il dépend de la **future convention de partenariat 2027- 2030** en lien avec le Département qui intégrera un ajustement des recettes.

|                                             |                                      | BP 2025     | BP 2026     |
|---------------------------------------------|--------------------------------------|-------------|-------------|
| 011                                         | Charges générales                    | 145 400 €   | 172 500 €   |
| 012                                         | Charges du personnel                 | 802 800 €   | 769 745 €   |
| 65                                          | Autres charges de gestion            | 168 912 €   | 150 000 €   |
| TOTAL DÉPENSES RÉELLES                      |                                      | 1 117 112 € | 1 092 245 € |
| 023                                         | Virement à l'investissement          | 0 €         | 0 €         |
| TOTAL DÉPENSES                              |                                      | 1 117 112 € | 1 092 245 € |
| 74                                          | Dotations, Sub et participations     | 351 550 €   | 335 000 €   |
| 75                                          | Autres produits de gestion courantes | 12 010 €    | 10 000 €    |
| 77                                          | Produits exceptionnels               | 285 000 €   | 300 000 €   |
| TOTAL RECETTES                              |                                      | 648 560 €   | 645 000 €   |
| 002                                         | Résultat de fctmt CA reporté         | 828 982 €   | 447 245 €   |
| TOTAL RECETTES                              |                                      | 1 477 542 € | 1 092 245 € |
| Résultat fonctionnement BP avec reprise N-1 |                                      | 360 430 €   | 0 €         |

**AR Prefecture**

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

# **III. ACTIVITÉ GÉNÉRALE 2025**

**Les AMO**

**Les conseils**

**La conduite d'opération**

**Typologie des projets**

**Les actions "Petites Villes de Demain"**

**Application droit des sols**

**Plateformes médias**

### III. Activité générale 2025

Dans le cadre de ses missions d'AMO, l'Agence06 s'efforce toujours de **valoriser la qualité architecturale et environnementale des projets**, la maîtrise de l'énergie et le **recours aux énergies renouvelables**, qu'il s'agisse de construction neuve ou de réhabilitation, de restauration de patrimoine, de réfection de voirie ou d'aménagements d'espaces publics. Elle travaille de concert avec des **structures publiques ou associatives** qui agissent au bénéfice de l'intérêt du territoire maralpin.

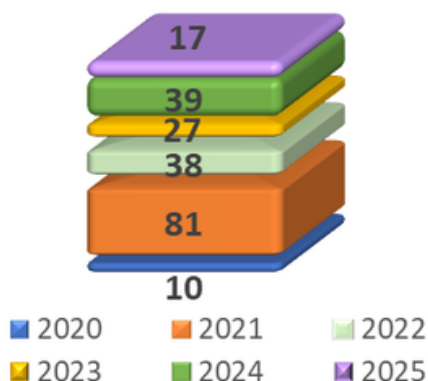
Recu le 12/06/2026

## Les AMO

L'**assistance à maîtrise d'ouvrage** désigne de manière globale les services de l'Agence06 auprès de ses adhérents. Ces services permettent d'apporter, en fonction de la demande, un **conseil** de premier niveau d'ordre **juridique** ou **technique**, un deuxième niveau relatif à l'aide à la **décision/étude d'opportunité** et un troisième niveau correspondant à un **accompagnement en conduite d'opération** faisant l'objet d'une **convention** d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre l'adhérent et l'Agence06.

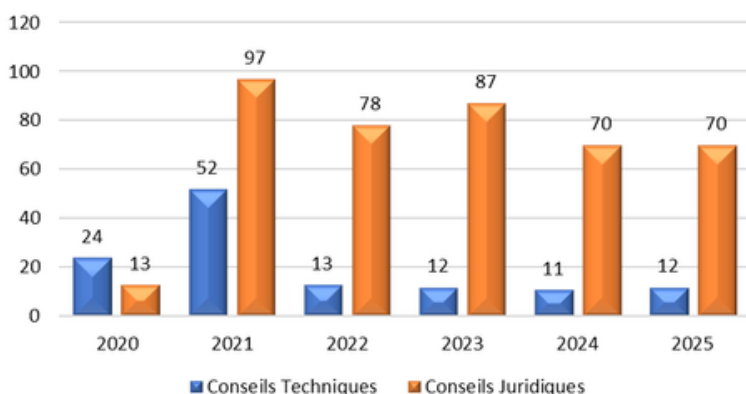
Sur les trois niveaux de service et ses **749** saisines depuis sa création. L'Agence06 suit actuellement un portefeuille de près de **212** projets en assistance à maîtrise d'ouvrage - conduite d'opération.

212 projets suivis en AMO  
- Conduite d'opération -



## Les conseils

### EVOLUTION DU NOMBRE DE CONSEILS CUMULÉS



Dans un grand nombre de communes, l'Agence06 n'est qu'un **révélateur d'idées** dont la qualité est garantie par les élus qui connaissent parfaitement les forces et les faiblesses de leur territoire. L'Agence06 permet alors d'identifier les **possibilités** et de mettre en réseau les **acteurs locaux** au service de la **réalisation** du projet identifié.

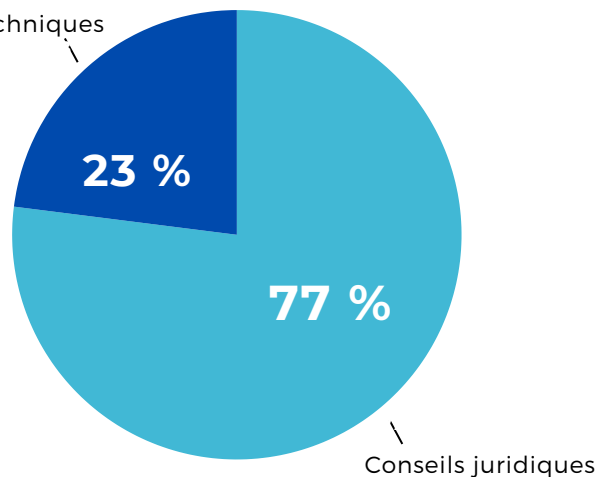
Pour avancer, un projet en attente de réalisation a parfois simplement besoin d'un **éclairage technique ou juridique**. L'accompagnement de l'Agence06 est alors ponctuel, circonscrit, et fait l'objet d'une note permettant au maître d'ouvrage de prendre une **décision éclairée**.

### III. Activité générale 2025

#### AR Prefecture

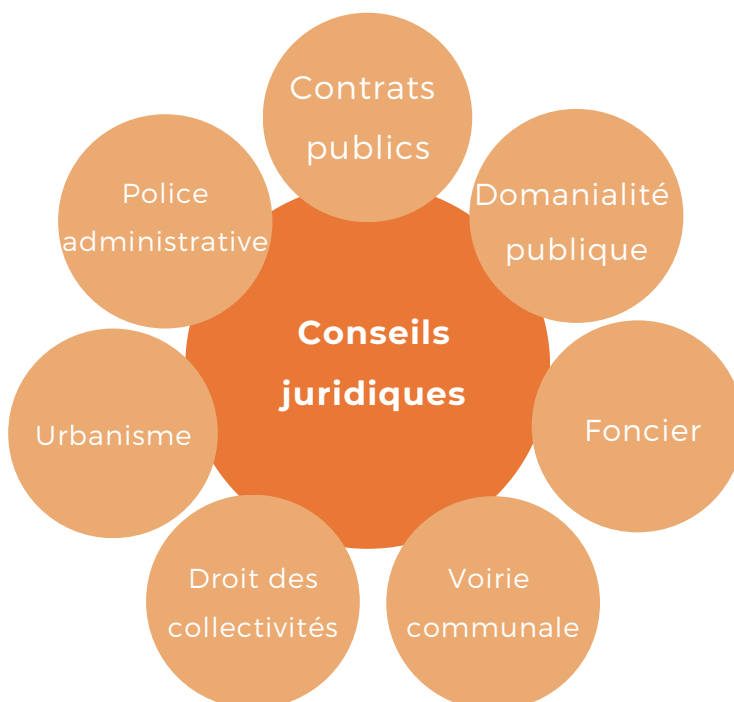
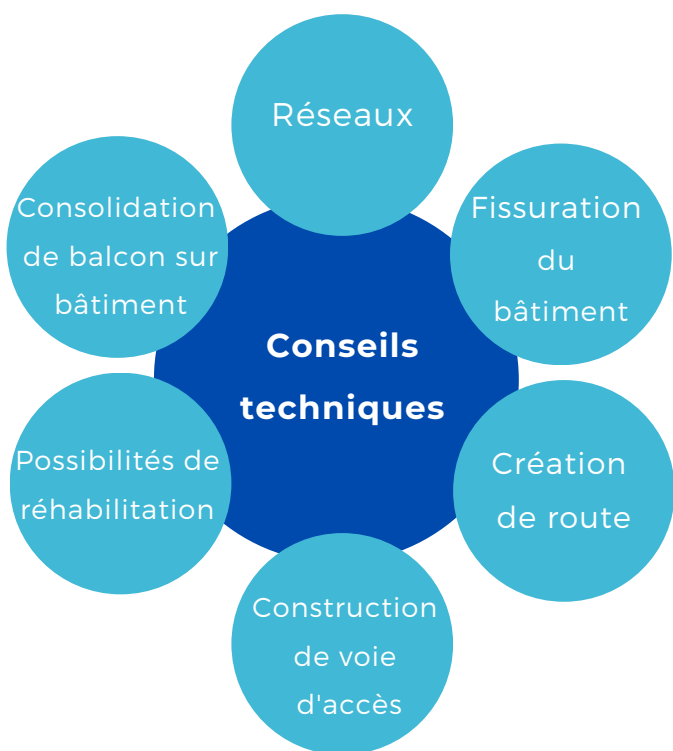
Les conseils techniques sont moins nombreux que les conseils juridiques car de nombreux projets sont accompagnés techniquement dans le cadre d'une **convention d'AMO-conduite d'opération** qui inclut les conseils techniques notamment dans la phase d'**opportunité/pré faisabilité**, phase préalable à toute opération.

Conseils techniques



Conseils juridiques

Les conseils effectués par l'Agence peuvent être classés selon les **modèles** avec des exemples de **thématiques** traitées ci-dessous :



## La conduite d'opération

### AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE

Accompagnement complet d'un projet durant toutes les phases nécessaires à sa réalisation, la **conduite d'opération** est la forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage la **plus avancée** proposée par l'Agence06 et comprend les phases suivantes :



### ÉTAPES D'AVANCEMENT

| Avancement                    | Phase | Nb         | En %         |
|-------------------------------|-------|------------|--------------|
| OPPORTUNITÉ / PRÉ FAISABILITÉ | 0     | 80         | 37,74 %      |
| FAISABILITÉ / PROGRAMME       | 1     | 28         | 13,21 %      |
| CONSULTATION MOE et AMOs      | 2     | 19         | 8,96 %       |
| SUIVI MOE ÉTUDES CONCEPTION   | 3     | 29         | 13,68 %      |
| CONSULTATION ENTREPRISES      | 4     | 5          | 2,36 %       |
| TRAVAUX                       | 5     | 17         | 8,02 %       |
| RÉCEPTION / MISE EN SERVICE   | 6     | 34         | 16,04 %      |
| <b>TOTAL</b>                  |       | <b>212</b> | <b>100 %</b> |

**En 2025, 122 conventions** d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO-conduite d'opération) ont déjà été signées avec les maîtres d'ouvrage suivants

**A noter que 34 projets ont déjà été réceptionnés**

| ADHERENTS            | NOM DU PROJET                                                                  | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                            |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aiglun               | Sauvegarde et mise en sécurité de la forteresse troglodyte                     | Restauration de la forteresse dite le "Château d'Aiglun" qui servait de refuge au moyen-âge.                                                                                                           |
| Andon                | Restauration et mise en valeur du lavoir de l'hôtel des voyageurs à Thorenc    | Créer un espace convivial et de rencontre mais aussi faire découvrir la richesse culturelle et patrimoniale du Hameau.                                                                                 |
| Auribeau-sur-Siagne  | Extension du cimetière et déplacement du monument aux morts                    | Extension du cimetière pour résoudre le manque d'espace avec le déplacement du monument aux morts, comprenant l'amélioration de l'accessibilité, la création de caveaux et des aménagements paysagers. |
| Bar-sur-Loup         | Etude globale de revitalisation et d'aménagement du cœur de village            | Etude permettant d'identifier le besoin en stationnements afin de créer des espaces piétonniers en cœur de village et envisager un parc de stationnement périphérique.                                 |
| Bendejun             | Sécurisation du talus de contre rive de la route du Soubran                    | Effondrement d'un talus sur une centaine de mètre.                                                                                                                                                     |
| Bollène-Vesubie (Ia) | Réhabilitation de l'Hôtel Cassini                                              | Création de 20 hébergements de type auberge collective.                                                                                                                                                |
| Bollène-Vesubie (Ia) | Création d'un réseau de chaleur bois                                           | Réseau de chaleur alimentant en chauffage des bâtiments communaux ainsi que la piscine municipale.                                                                                                     |
| Bollène-Vesubie (Ia) | Sécurisation et reconstruction d'un ouvrage de soutènement du square des Héros | Sécuriser le jardin des Héros par la reconstruction et le renforcement des ouvrages de soutènement.                                                                                                    |
| Bonson               | Confortement maison de la Tourne                                               | Péril imminent Maison de la Tourne : Fin des travaux permettant de lever le péril imminent. Le péril reste à surveiller.                                                                               |

# III. Activité générale 2025

| ADHERENTS                                                                    | NOM DU PROJET                                                           | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 006-200094399-20260505-AG_2026_03-DE<br>Recu le 12/06/2026<br>Breil-sur-Roya | Aménagement d'une base nautique sur le lac                              | Création d'un quai, espace d'accueil public et accompagnement pour l'acquisition de matériel.                                                                                                                                                                                                                                         |
| Breil-sur-Roya                                                               | Réutilisation-réhabilitation du presbytère de Libre                     | Aménagement de deux logements pour actifs, d'une salle communale et d'un local pour le CCAS.                                                                                                                                                                                                                                          |
| Breil-sur-Roya                                                               | Projet d'aménagement des berges de la Roya                              | Plan guide de revitalisation du centre-ville de Breil-sur-Roya à partir des berges.                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Brigue (la)                                                                  | Réparation et restauration des chapelles des pénitents blancs - PHASE 1 | Sauvegarde de ses 7 bâtiments classés monuments historiques. Les 2 chapelles des pénitents blancs sont les monuments nécessitant des travaux importants : <ul style="list-style-type: none"> <li>la chapelle de l'Annonciade avec une façade de forme curviligne,</li> <li>la chapelle de l'Assomption avec son campanile.</li> </ul> |
| Brigue (la)                                                                  | Réparation et restauration des chapelles des pénitents blancs - PHASE 2 | Sauvegarde de ses 7 bâtiments classés monuments historiques. Les 2 chapelles des pénitents blancs sont les monuments nécessitant des travaux importants : <ul style="list-style-type: none"> <li>la chapelle de l'Annonciade avec une façade de forme curviligne,</li> <li>la chapelle de l'Assomption avec son campanile.</li> </ul> |
| Brigue (la)                                                                  | Réalisation d'une aire de stationnement au Hameau de Morignole          | Création d'une zone de stationnement du hameau de Morignole.                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Brigue (la)                                                                  | Bâtiment industriel manufacture de la Roya - PHASE 1                    | La Manufacture de la Roya est un projet porté par l'association Lo Recampum dont l'objectif est de développer trois filières sources d'activités dans la vallée de la Roya : le bois, la pierre et la laine.                                                                                                                          |
| Brigue (la)                                                                  | Réhabilitation et extension de la manufacture de la Roya - PHASE 2      | La manufacture de la Roya est un projet porté par l'association Lo Recampum dont l'objectif est de développer trois filières sources d'activités dans la vallée de la Roya : le bois, la pierre et la laine.                                                                                                                          |
| Cantaron                                                                     | Création d'une voie au lieu-dit « Terre-d'Eze »                         | Élargir un chemin communal pour créer une voie et permettre l'amélioration de l'accessibilité au secteur Ouest du village.                                                                                                                                                                                                            |
| Castagniers                                                                  | Aménagement paysager du secteur des Moulins                             | Requalification de l'entrée de la commune avec sécurisation des alentours des écoles et commerces, et aménagement de zones de stationnement.                                                                                                                                                                                          |
| Castellar                                                                    | Réfection des rues de la République et du Général Sarraïl               | Poursuivre l'embellissement du centre historique avec la requalification des rues de la République et du Général Sarraïl, dans la continuité des travaux déjà réalisés de la rue Arson.                                                                                                                                               |
| Castellar                                                                    | Étude d'aménagement schéma directeur du village                         | Rendre le centre-bourg plus accessible en identifiant notamment le besoin en stationnements.                                                                                                                                                                                                                                          |
| Castillon                                                                    | Restauration et valorisation du fort de Castillon                       | Restauration respectueuse de l'histoire et du patrimoine du bâtiment afin de le rendre visitable au public de manière pérenne et sécurisé.                                                                                                                                                                                            |
| Caussols                                                                     | Etude d'aménagement centralité                                          | Proposer une nouvelle offre de logements, renforcer l'attractivité économique et touristique, ainsi que valoriser le patrimoine naturel remarquable et l'accueil de randonneurs.                                                                                                                                                      |
| CCAA                                                                         | Réalisation d'une école de 3 classes - Toudon                           | Création d'une école de 3 classes d'une surface de 350 à 400m2.                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| CCAA                                                                         | Nouvelle école et crèche - Guillaumes                                   | Création d'une école de 3 classes.                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| CCAA                                                                         | École - agrandissement - Touët-sur-Var                                  | Extension/ Rénovation énergétique et environnementale d'une école de 4 classes.                                                                                                                                                                                                                                                       |
| CCPP                                                                         | Etude de programmation urbaine - Lucéam                                 | Schéma directeur de valorisation et de programmation urbaine de Peïra Cava à Lucéram.                                                                                                                                                                                                                                                 |
| Cîpières                                                                     | Création d'une école dans le prolongement de la salle polyvalente       | Construction d'une école de 2 classes primaires.                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Clans                                                                        | Reconstruction de la piste de la Forêt                                  | Reconstruction piste forestière en 2 étapes : <ul style="list-style-type: none"> <li>Portion de la piste depuis la forêt de BRAMAFAM jusqu'au vallon du Pertus.</li> <li>Reconstruction de la portion de piste depuis l'église Ste Anne à Selva Plane et la crête d'Anteyra jusqu'à la vacherie de Clans.</li> </ul>                  |
| Coaraze                                                                      | Réhabilitation et sécurisation de la station de captage d'eau potable   | Mise en conformité du site (désamiantage de la toiture, étanchéité du bâtiment, prise en compte de l'isolation thermique, clôture du site, enfouissement des réseaux électriques...).                                                                                                                                                 |
| Collongues                                                                   | Construction d'une halle couverte                                       | Halle de 200m2 pour accueillir les manifestations communales (Foire bio, ...).                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Coursegoules                                                                 | Aménagement d'espace public au nord du village                          | Réaménagement de la place du Cheïron et de la place de la mairie.                                                                                                                                                                                                                                                                     |

# III. Activité générale 2025

| AR Prefecture                        |                                                                                 | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ADHERENTS                            | NOM DU PROJET                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 006-200094399-20260505-AG 2026 03-DE | Reçu le 12/06/2026                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| Cuénis                               | Confortement effondrement de chaussée sur le chemin Lou Plan                    | Un effondrement est constaté en bordure de chaussée au droit de la grille d'eau pluviale ainsi qu'une fissuration longitudinale sur 60 mètres environ. Cette voie est régulièrement fréquentée par des camions poids lourds en raison de la présence de la station d'épuration et de terrains qui doivent faire l'objet de nouvelles constructions. La commune souhaite mettre en sécurité cette voie avec une restitution de l'emprise de chaussée. |
| Cuénis                               | Restauration du clocher de l'église                                             | Restauration du système des cloches et le paratonnerre.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Ferres (les)                         | Reconstruction de 2 bâtisses en péril                                           | Déconstruction / reconstruction de 2 bâtisses en cœur de village pour y créer un appartement T5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Fontan                               | Opération de restauration de la toiture de l'église Notre-Dame de la Visitation | Restauration à prévoir dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Fontan                               | Opération d'aménagement paysager d'un espace de stationnement                   | Création d'une zone de stationnement supplémentaire intégrée le plus possible dans le paysage.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Fontan                               | Etude de programmation urbaine                                                  | Requalification des entrées de village et l'aménagement du centre-bourg.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Gars                                 | Création d'une microcentrale hydro-électrique                                   | Créer une microcentrale hydro-électrique à l'emplacement de l'ancienne centrale qui abrite actuellement les sanitaires. La commune est traversée par l'Estéron avec une multitude de sources alimentant les fontaines, lavoirs et cascades.                                                                                                                                                                                                          |
| Gilette                              | Mise en sécurité et restauration partielle du site des ruines du Château        | La commune a lancé ce projet dans le cadre du programme européen l'Espace Valléen sur fonds FEDER.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Gorbio                               | Maison d'assistants maternels (MAM)                                             | La commune souhaite créer une maison d'assistants maternels avec l'aménagement des espaces extérieurs comprenant une zone de stationnement et un espace de jeux pour les enfants. Capacité d'accueil de la structure : 16 enfants et 4 adultes. Surface utile minimum : 160 m²                                                                                                                                                                       |
| Gorbio                               | Sécurisation et réhabilitation de l'îlot Gambetta                               | Ensemble de bâtisses en péril à conforter/déconstruire pour sécuriser le site.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Gréolières                           | Création du parking Saint Pons                                                  | Création d'un parking de 15 places au niveau du dernier virage en épingle avant la placette, permettant ainsi le retournement des véhicules et le désengorgement du hameau.                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Guillaumes                           | Piscine communale                                                               | Rénovation de la piscine extérieure communale.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Guillaumes                           | Création d'un réseau de chaleur bois                                            | La commune souhaite mettre en place une ou plusieurs chaudières bois (plaquette ou granulé) pour alimenter un réseau de chaleur qui sera créé à cette issue.<br>Les 5 bâtiments qui seront raccordés au réseau de chaleur sont : Salle multimédia, Poste, Pharmacie, Mairie et école.                                                                                                                                                                |
| Lantosque                            | Lantosque de l'îlot de la Madonette                                             | Projet de sécurisation/démolition et d'aménagement sur cet ensemble qui tient compte du contexte de cœur de village.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| L'Escarène                           | Réhabilitation de la Gare                                                       | Création de logement et de locaux commerciaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| L'Escarène                           | Renaturation et réaménagement de la place Carnot                                | Concevoir l'aménagement de la place en harmonie avec le patrimoine architectural qui l'entoure. Le projet inclut des zones de repos et davantage de végétation.                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| L'Escarène                           | Rénovation extérieure de l'Eglise St Pierre es liens                            | Ravalement de façade, reprise des maçonneries et des toitures dégradées.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Levens                               | Extension et restructuration des locaux de l'école élémentaire Saint-Roch       | Le groupe scolaire accueille environ 350 enfants sur 2 sites. Restructuration de deux sites afin d'assurer une meilleure gestion fonctionnelle au niveau du centre aéré, de la cantine et de la circulation.                                                                                                                                                                                                                                         |
| Levens                               | Réhabilitation du site de la Madone des Prés                                    | Site d'environ 4 hectares. La restauration complète du bâtiment dans une démarche patrimoniale, avec architecte des monuments historiques, et environnementale pourrait être complétée par un projet paysager avec le label « Jardin remarquable ».                                                                                                                                                                                                  |

# III. Activité générale 2025

| ADHERENTS                                                                     | NOM DU PROJET                                                                                                                              | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Neuville</b><br>006-200094399-20260505-AG_2026_03-DE<br>Reçu le 12/06/2026 | <b>AR Prefecture</b>                                                                                                                       | Rénovation complète des façades.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|                                                                               | <b>Neuville</b> Réhabilitation énergétique de bâtiments communaux                                                                          | Réhabilitation énergétique de 2 bâtiments communaux (bibliothèque + 2 gîtes ; mairie + 3 logements).                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Lucéram</b>                                                                | Réhabilitation d'un ancien bâtiment militaire de Peira Cava pour la création d'un commerce multi-services, d'un tiers lieu et de logements | Projet d'Aménagement d'un Commerce Multi-Services et d'un logement en RDC de l'immeuble Station de Peira Cava.                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Lucéram</b>                                                                | <b>Diagnostic de mise en sécurité de la caserne CRENANT</b>                                                                                | <b>Sécuriser l'ensemble des bâtiments qui composent le site ayant pour objectifs : tournages de films, entraînement des services du SDIS, pratiques sportives et diverses manifestations sur les espaces extérieurs.</b>                                                                                                                                                       |
| <b>Lucéram</b>                                                                | Restauration de trois édifices religieux communaux inscrits ou classés monuments historiques                                               | Restauration de l'ensemble des trois édifices qui présentent de nombreux désordres soit structurels, soit sur l'enveloppe (le clos et le couvert), soit sur les décors peints.                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Marie</b>                                                                  | Aménagement d'un pôle d'activité comprenant la restauration de deux bâtiments et la création d'une aire de loisirs                         | L'opération comprend la restauration des divers dispositifs de mise aux normes dans le cadre d'une réhabilitation énergétique et architecturale globale de 2 bâtiments communaux, la création d'une aire de jeux pour enfants et la réhabilitation d'une ancienne bâtisse en un espace intergénérationnel avec l'aménagement d'un espace extérieur sur les abords du bâtiment. |
| <b>Massoins</b>                                                               | Sécurisation du cimetière et de l'espace public                                                                                            | Sécuriser les ouvrages de soutènement endommagés par la tempête Alex en renforçant les structures existantes et en garantissant l'intégrité des sites.                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Peillon</b>                                                                | Restauration de la Chapelle des pénitents blancs                                                                                           | Restauration des façades et décors intérieurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Peillon</b>                                                                | Rénovation et réutilisation de l'ancienne école Sainte Thècle                                                                              | L'ancienne école sera rénovée en un espace intergénérationnel comprenant une école élémentaire, une MAM, une ludothèque/médiathèque et une salle pour les anciens.                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Penne (la)</b>                                                             | Réhabilitation d'une auberge communale                                                                                                     | Réhabilitation de l'ancienne auberge communale : restructuration du restaurant avec mise aux normes de la cuisine, réhabilitation des gîtes d'étapes et création de petits logements (1 à 2 pièces) en lieu et place des anciennes chambre de la partie hôtellerie.                                                                                                            |
| <b>Penne (la)</b>                                                             | Restauration de l'église Saint-Pierre                                                                                                      | Dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Péone</b>                                                                  | Création d'un pôle équestre                                                                                                                | Création d'un pôle équestre multi-activités.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Pierlas</b>                                                                | <b>Aménagement de la place Emilien ALZEAL</b>                                                                                              | <b>Le projet a pour objectif de réaménager cet espace avec des revêtements neufs et qualitatifs, une végétalisation du lieu, du mobilier sobre et harmonieux, une gestion des eaux de ruissellement, une délimitation d'un espace pour accueillir les événements culturels, un projet d'éclairage global sobre en énergie.</b>                                                 |
| <b>Pierrefeu</b>                                                              | Elaboration du Schéma Aménagement du secteur Centralité-Mairie                                                                             | Etude d'aménagement permettant de valoriser le quartier situé autour de la mairie et de l'école en nouvelle centralité avec création de commerces et d'une salle de convivialité.                                                                                                                                                                                              |
| <b>Puget-Rostang</b>                                                          | Réhabilitation de la maison Lombard et du gîte communal de Rosalie                                                                         | Bâtisse de 3 niveaux (rdc - 1er et 2ème)<br><ul style="list-style-type: none"> <li>Isolation du bâtiment (contre cloisons),</li> <li>Rénovation du rdc + repositionnement de la cuisine.</li> </ul>                                                                                                                                                                            |
| <b>Puget-Théniers</b>                                                         | <b>Etude d'aménagement globale - PVD</b>                                                                                                   | <b>Plan guide revitalisation du centre urbain avec zoom sur centre-ville. Comprend l'aménagement du quartier de l'entrée du centre village avec zoom sur le Pôle touristique, Pôle économique (Usine Brouchier) et Pôle sports (Camping/ Piscine).</b>                                                                                                                         |
| <b>Puget-Théniers</b>                                                         | <b>Création d'un réseau de chaleur pour l'hôpital, le complexe sportif et la gendarmerie</b>                                               | <b>Réseau de chaleur desservant l'hôpital, la gendarmerie et le complexe sportif.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Puget-Théniers</b>                                                         | Création d'un parc de stationnement avec un équipement sportif et réaménagement du jardin d'enfants                                        | Création d'un stationnement couvert avec équipement sportif, un sanitaire public, un local et une zone de stationnement végétalisée à ciel ouvert.                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Revest-les-Roches</b>                                                      | Sécurisation de la rue des Escoffier                                                                                                       | Etude opérationnelle visant à sécuriser la paroi de contre rive de la rue des Escoffier.                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Rigaud</b>                                                                 | Création d'une maison des associations et de la ruralité                                                                                   | Création d'une maison des associations pour les activités se déroulant sur le territoire communal. Une partie de l'infrastructure sera mutualisée avec les services techniques communaux pour le stationnement des véhicules et le stockage des accessoires de viabilité hivernale ainsi que les espaces extérieurs.                                                           |
| <b>Rimplas</b>                                                                | Rénovation et aménagement de la maison du Four                                                                                             | Rénovation et aménagement d'une bâtisse adjacente au four communal pour en faire un lieu de vie central dans le village, favorisant les rencontres et les échanges entre les habitants et permettre un rayonnement dans la vallée.                                                                                                                                             |
| <b>Rimplas</b>                                                                | <b>Création d'un sanitaire public au fort Maginot de la Frassinéa</b>                                                                      | <b>Rénovation et aménagement d'une bâtisse adjacente au four communal pour en faire un lieu de vie central dans le village, favorisant les rencontres et les échanges entre les habitants et permettre un rayonnement dans la vallée.</b>                                                                                                                                      |
| <b>Roquebillière</b>                                                          | Reconstruction du monument aux morts et aménagement paysager des abords                                                                    | La commune de Roquebillière souhaite reconstruire le monument aux morts détruit lors de la tempête ALEX mais également requalifier l'espace libre autour de l'édifice et à proximité de l'église Saint Michel de Gast.                                                                                                                                                         |

### III. Activité générale 2025

| ADHERENTS                                                                                                                      | NOM DU PROJET                                                                                                                           | DESCRIPTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>AR</b><br>006-200094399-20260505-AG_2026_03-DE<br>Reçu le 12/06/2026<br>Roquebillière<br>Reconstruction de l'espace sportif | <b>AR</b> <b>Prefecture</b>                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Roquebillière</b>                                                                                                           | <b>Aménagement et extension de l'espace sportif « Lou Cervagné »</b>                                                                    | Remise en état de l'espace sportif suite à la tempête Alex : réaménagement des cours de tennis, du stade de foot (Cervagné phase 1).                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Roquebillière</b>                                                                                                           | <b>Aménagement et extension de l'espace sportif « Lou Cervagné »</b>                                                                    | Compléter la zone avec de nouvelles installations sportives et créer des espaces paysagers : Cervagné phase 2.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Roquebillière</b>                                                                                                           | Réparation-restauration de l'église Saint-Michel de Gast et mise en sécurité de la chapelle des Pénitents Blancs                        | Restauration portant sur la réfection des façades et du clocher.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Roquesteron</b>                                                                                                             | Réhabilitation d'une bâtisse - Place de la Fontaine - parcelle cadastrale A482                                                          | Mise en sécurité ruine A482 : clos et couvert.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Roquesteron</b>                                                                                                             | Restauration de l'église Saint Arige                                                                                                    | Stabilisation de l'édifice et restauration des décors intérieurs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Roquesteron</b>                                                                                                             | Rénovation de la gendarmerie : couverture et réhabilitation énergétique partielle                                                       | Le projet consiste en :<br>- La rénovation des toitures avec remplacement des éléments de collecte et d'évacuation des eaux pluviales qui sont détériorés (noues encastrees en zinc notamment) et réfection des étanchéités autour des émergences en toitures (conduits de ventilation notamment).<br>- La mise en place d'une isolation thermique sur la dalle en plancher haut du niveau 2 (entre le niveau 2 et les combles inaccessibles). |
| <b>Roque-en-Provence (la)</b>                                                                                                  | Réhabilitation d'une bâtisse à l'entrée du village                                                                                      | Aménagement de 3 locaux commerciaux et d'un logement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Roubion</b>                                                                                                                 | Déconstruction - Reconstruction d'une bâtisse existante en espace multifonctions                                                        | Création d'une salle communale au niveau de la station des Buissons.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Roure</b>                                                                                                                   | Réhabilitation de l'Auberge Lo Robur                                                                                                    | Mise en conformité avec les réglementations en vigueur et aux standards d'accueil et de confort actuels.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Saint-Dalmas-le-Selvage</b>                                                                                                 | Reconstruction d'une maison au centre du village (parcelle K605)                                                                        | Reconstruction d'un bâtiment comprenant une salle des associations, un studio et un logement en duplex pour actifs.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Saint-Dalmas-le-Selvage</b>                                                                                                 | Restauration de la chapelle Sainte-Marguerite et de l'Eglise paroissiale Saint-Dalmas                                                   | Restauration de la chapelle et de l'église dans le cadre du dispositif départemental en faveur du patrimoine religieux.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Saint-Martin-du-Var</b>                                                                                                     | <b>Aménagement paysager d'un terrain communal</b>                                                                                       | <b>Recherche d'un aménagement paysager qualitatif dans un quartier minéralisé.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Saint-Martin-Vésubie</b>                                                                                                    | Reconstruction / Réhabilitation du musée des Traditions                                                                                 | Reconstruction et réhabilitation du musée des Traditions.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Saint-Martin-Vésubie</b>                                                                                                    | Réparation et restauration de l'Église Notre-Dame de l'Assomption                                                                       | Restauration extérieure et des décors intérieurs de l'église.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Saint-Martin-Vésubie</b>                                                                                                    | Reconstruction et réhabilitation du musée du Patrimoine du Haut Pays                                                                    | Reconstruction / réhabilitation du musée des Traditions.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Saint-Martin-Vésubie</b>                                                                                                    | Réhabilitation globale de l'ancien presbytère et de l'immeuble BARRAJA                                                                  | Réhabilitation des deux bâtiments : l'immeuble de la rue Barraja et l'ancien presbytère.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Saint-Sauveur-sur-Tinée</b>                                                                                                 | <b>Étude d'aménagement du projet Rio Sud</b>                                                                                            | <b>Étude d'aménagement autour de la bâtisse ONF.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Saint-Sauveur-sur-Tinée</b>                                                                                                 | Réhabilitation de la bâtisse de l'ONF                                                                                                   | Étude de programmation : réhabiliter ce bâtiment afin de l'utiliser en maison de pays, accueil PNM et activités diverses 800m2.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Saint-Sauveur-sur-Tinée</b>                                                                                                 | Création d'un parking                                                                                                                   | Parking public de 49 places et chaufferie bois au stade de l'opportunité.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Saint-Vallier-de-Thiery</b>                                                                                                 | Relocalisation Mairie Ilot des Ursulines                                                                                                | Étude de programmation : consultation à lancer.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Saint-Vallier-de-Thiery</b>                                                                                                 | Réhabilitation d'une bergerie en maison de l'alimentation et du développement durable                                                   | Réhabilitation d'un bâtiment existant pour y accueillir un marché paysan avec un bistrot de pays au RDC et un espace communal à l'étage (tiers lieu ou autre).                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Saint-Vallier-de-Thiery</b>                                                                                                 | <b>Projet urbain centre village</b>                                                                                                     | <b>Plan guide de revitalisation du centre-ville.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Sallagriffon</b>                                                                                                            | Réhabilitation de l'Auberge communale des Miolans                                                                                       | Remise aux normes d'hygiène et sécurité dans le cadre d'une réhabilitation énergétique et environnementale globale.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Saorge</b>                                                                                                                  | <b>Aménagement d'un espace sportif et de loisirs, de réaménagement du jardin d'enfants et de valorisation du chemin de SAINTE-CROIX</b> | <b>Aménagement plus qualitatif sur les plantations, revêtements, mobiliers, jeux, gestion des eaux pluviales, confortement du talus et accessibilité. Pour ce faire un projet d'ensemble est à concevoir.</b>                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Sauze</b>                                                                                                                   | Sécurisation structurelle de l'église Notre Dame de La Colle                                                                            | Déconstruction du clocher et consolidation de l'église.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

### III. Activité générale 2025

| ADHERENTS                                                               | NOM DU PROJET                                                                                                         | DESCRIPTION                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 006-200094399-20260505-AG_2026_03-DE<br>Reçu le 12/06/2026<br>Signature | Restauration de la Chapelle Saint-Sébastien                                                                           | Restauration de la toiture et des façades.                                                                                                                                          |
| Sospel                                                                  | Réhabilitation de la Mairie principale                                                                                | Reconfigurer la mairie principale pour héberger des services principaux avec mise aux normes accessibilité.                                                                         |
| Sospel                                                                  | Réhabilitation du groupe scolaire et extension de la maternelle                                                       | Réhabilitation énergétique et environnementale école primaire et maternelle, requalification du site.                                                                               |
| Sospel                                                                  | Etude globale d'aménagement                                                                                           | Etude globale d'aménagement avec mise en cohérence des secteurs à enjeux (sites des écoles, bâtiment de l'armée).                                                                   |
| Sospel                                                                  | Réaménagement du pôle sportif                                                                                         | Réaménagement du pôle sportif.                                                                                                                                                      |
| Tende                                                                   | Reconstruction du pont de Sainte-Anne - chemin de Terris                                                              | Pont reliant le hameau de Saint-Dalmas de Tende au chemin du Terris sur la Brigue.                                                                                                  |
| Tende                                                                   | Démolition et reconstruction du Pont Campileggio sur la Roya                                                          | Post tempête Alex reconstruction.                                                                                                                                                   |
| Tende                                                                   | Aménagement du jardin d'enfants Saint-Dalmas de Tende                                                                 | La commune souhaite restaurer les aires de jeu rapidement ainsi que le stade de football.                                                                                           |
| Tende                                                                   | Etude de programmation urbaine plan guide revitalisation                                                              | Etude indépendante ou déclinaison sectorielle du futur plan guide de revitalisation.                                                                                                |
| Tende                                                                   | Etude de programmation urbaine sous forme de plan guide du secteur Gare de Saint Dalmas de Tende                      | Etude de programmation urbaine sous forme de plan guide du secteur Gare de Saint Dalmas de Tende.                                                                                   |
| Tende                                                                   | Soutènement stade de foot et réaménagement cimetière                                                                  | La commune souhaite procéder à la réalisation d'un ouvrage de soutènement destiné à soutenir le stade de football ainsi que, des travaux d'aménagement et d'extension du cimetière. |
| Toudon                                                                  | Elaboration du schéma aménagement du secteur Saint-Jean                                                               | Projet de schéma d'aménagement de secteur d'après plusieurs scénarios d'utilisation de l'espace et des bâtiments opérationnelles dans le temps.                                     |
| Touët-de-l'Escarène                                                     | Création d'une salle polyvalente                                                                                      | Garage existant de 70 m2 en bordure de voie.                                                                                                                                        |
| Touët-de-l'Escarène                                                     | Réhabilitation d'une construction pour la création de logements                                                       | Bâtisse de 600m2 à restructurer et réhabiliter.                                                                                                                                     |
| Touët-de-l'Escarène                                                     | Réhabilitation d'une construction pour la création d'un service publique, création d'un gîte et logements             | Bâtisse de 1200 m2 à restructurer et réhabiliter.                                                                                                                                   |
| Tournefort                                                              | Réhabilitation de la maison Jules pour la création de deux appartements                                               | La commune souhaite procéder à la réhabilitation de la maison Jules pour créer deux appartements pour actifs.                                                                       |
| Tourrette-Levens                                                        | Réhabilitation d'un bâtiment et ses extérieurs pour y créer une Maison de santé                                       | Réhabilitation du bâtiment « les Jardins de Tourrette » et ses extérieurs pour y créer une Maison de santé.                                                                         |
| Tour-sur-tinée (la)                                                     | Etude d'aménagement de la Condamine                                                                                   | Planifier l'aménagement de l'espace de la Condamine selon la vision actuelle de la commune, préserver le paysage et valoriser l'espace naturel.                                     |
| Tour-sur-tinée (la)                                                     | Création d'un sanitaire public avec transformateur électrique à Roussillon.                                           | Créer un sanitaire public entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, avec une zone réservée à l'installation d'un transformateur électrique.                          |
| Turbie (la)                                                             | Rénovation énergétique et réaménagement intérieur du bâtiment de la Mairie                                            | Moderniser le bâtiment dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique, réaménager les espaces intérieurs + mise en conformité avec les réglementations ERP.                    |
| Utelle                                                                  | Aménagement d'un espace public de loisirs                                                                             | Requalification Maison Belenger en espace public de Loisirs.                                                                                                                        |
| Utelle                                                                  | Réfection de la toiture de la madone d'Utelle                                                                         | Travaux de réfection et de désamiantage de la toiture de la madone d'Utelle.                                                                                                        |
| Valdeblore                                                              | Création d'une station de carburants                                                                                  | Créer une station de carburants à l'entrée de la Bolline.                                                                                                                           |
| Valdeblore                                                              | Restauration de l'église Saint-Jacques de la Bolline et de l'église de l'invention de la Sainte Croix de Saint-Dalmas | Deux édifices classés monuments historiques en état de péril après le passage de la tempête Alex : protéger et restaurer le patrimoine culturel de la commune.                      |
| Venanson                                                                | Réhabilitation de l'auberge le Bella Vista                                                                            | Bâtisse de 300m <sup>2</sup> en cœur de village sur 3 niveaux à réhabiliter avec une pergola en terrasse.                                                                           |

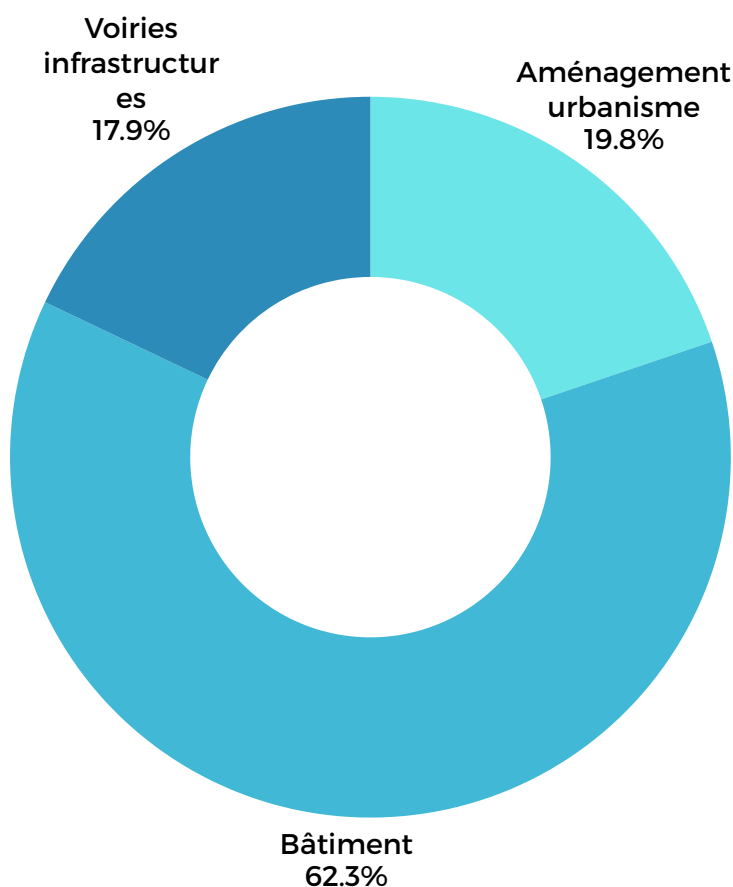
AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG 2026 03-DE  
Reçu le 12/06/2026

## Typologie des projets

Après 4 années d'analyse des besoins de ses adhérents, l'Agence06 constate que plus de la moitié des projets relèvent d'une problématique **bâtiminaire** comme le montre la répartition thématique ci-dessous :

### TYPOLOGIE DES 212 PROJETS



L'histoire des **mouvements des populations** et les **facteurs démographiques** ont laissé, dans bien des villages, de nombreux bâtiments sans entretien que certaines communes ont acquis afin de les **réhabiliter**.

L'Agence06 met son **savoir-faire** pour préserver à la fois la qualité architecturale et environnementale des bâtiments tout en répondant aux **besoins** et **attentes** de ses adhérents.

Il est à noter que sur **132** projets orientés « Bâtiment » en 2025, **86 sont des projets de rénovation/réhabilitation** et **20 sont des projets de restauration du patrimoine**.

## Les actions "Petites Villes de Demain"

AR Prefecture

Par ailleurs, les **6 « Petites villes »** lauréates dans le département des Alpes-Maritimes ont mises en œuvre le **dispositif national** de soutien grâce à l'intermédiation effectuée par l'Agence06.

Conçu comme un levier de **redynamisation territoriale** au service des collectivités et des élus locaux, « Petites villes de demain » porte une véritable ambition pour le renouveau des villes de **moins de 20 000** habitants.

Un programme national de **3 Md€**, conçu pour soutenir **1 000 communes et leurs centralités structurantes sur 6 ans** (2020-2026).

Le programme **arrive donc à son terme** et a permis aux 5 communes PVD du territoire de mettre en œuvre de nombreuses actions inscrites dans leur ORT. Les études suivantes ont notamment été soutenues par la Banque des Territoires :

| COMMUNE                | ETUDES RÉALISÉES                                                                                                                                                                                        | ETUDES EN COURS OU À LANCER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BREIL-SUR-ROYA         | Etude de programmation urbaine<br>Plan guide - zoom sur le secteur des berges                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de programmation urbaine du secteur Gare</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| PUGET-THÉNIERS         | Etude de programmation urbaine<br>Plan guide - zoom sur le secteur centre-bourg                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de conception reprise de berge le long de la Roudoule</li> <li>Maitrise d'œuvre pour la construction d'un pumptrack</li> <li>Etat des lieux du réseau des eaux pluviales</li> <li>Etude de structuration de l'offre de promenades et randonnées</li> <li>Etude de faisabilité pour la réhabilitation et embellissement du cimetière</li> <li>Etude de requalification des rues du centre-ancien</li> <li>Schéma directeur du réseau de chaleur</li> </ul> |
| ROQUEBILLIÈRE          | Commune non signataire du programme PVD                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| SAINT-VALLIER-DE-THIEY | Etude de programmation urbaine<br>Plan guide - zoom sur le secteur centre-bourg                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de faisabilité pour l'apaisement et la traversée piétonne du centre-village</li> <li>Etude de faisabilité programmation commerciale - centre coworking</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| SOSPEL                 | Etude de programmation urbaine<br>Plan guide - zoom sur le secteur centre-bourg                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude d'aménagement zone d'activité sportive</li> <li>Etude de programmation urbaine de l'entrée de ville et de la parcelle Tardivo</li> <li>Etude de faisabilité pour la réhabilitation de 3 ilots en centre-ancien</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                 |
| TENDE                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de programmation urbaine<br/>Plan guide - zoom sur le secteur gare centre bourg</li> <li>Etude de faisabilité pour la redynamisation du camping</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Finalisation</b> de l'étude de programmation urbaine Plan guide d'aménagement du secteur gare de Saint-Dalmas-de-Tende</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |



## Application Droit des Sols

### AR Prefecture

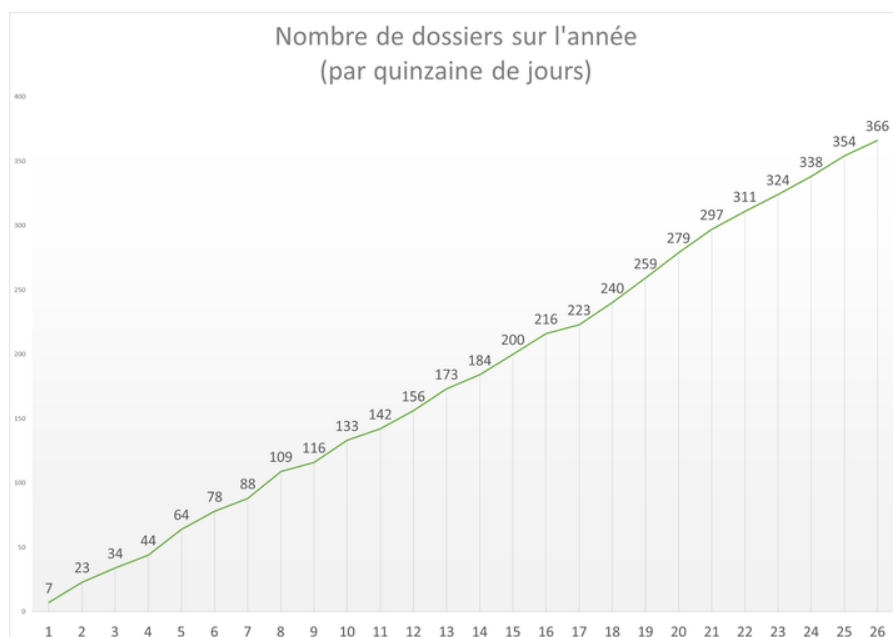
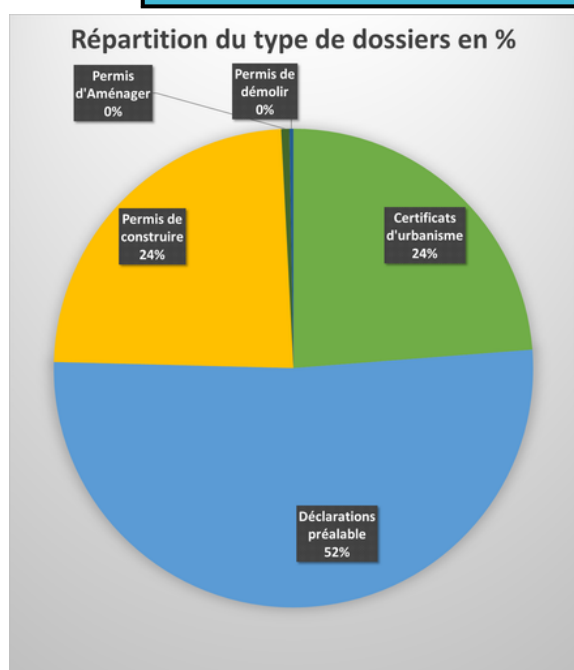
Afin d'accompagner les maires confrontés à une réglementation complexe et sujette à de fréquentes évolutions, les agents instructeurs de l'Agence06 analysent les projets (plans, documents techniques), consultent les services (SDIS, SMIAOE, accessibilité...) et vérifient leur conformité par rapport aux documents d'urbanisme des communes (PLU, carte communale) ainsi qu'aux règles d'urbanisme générales (loi Montagne, règlement d'urbanisme...).

Depuis la création du **service ADS**, les demandeurs peuvent déposer leurs dossiers d'urbanisme directement sur **la plateforme Next'ADS** ce qui permet un traitement plus sûr et plus rapide dans la mesure où tous les échanges sont traçables et réalisés par voie dématérialisée ce qui permet d'éviter toute perte de documents.

Ce processus permet d'aboutir à un projet de décision le plus sûr juridiquement.

**366 dossiers** ont été déposés au cours de l'année 2025, répartis comme suit :

| Type de dossiers        | Nombre de dossiers sur l'année |
|-------------------------|--------------------------------|
| Certificats d'urbanisme | 87                             |
| Déclarations préalables | 189                            |
| Permis de construire    | 87                             |
| Permis d'aménager       | 2                              |
| Permis de démolir       | 1                              |



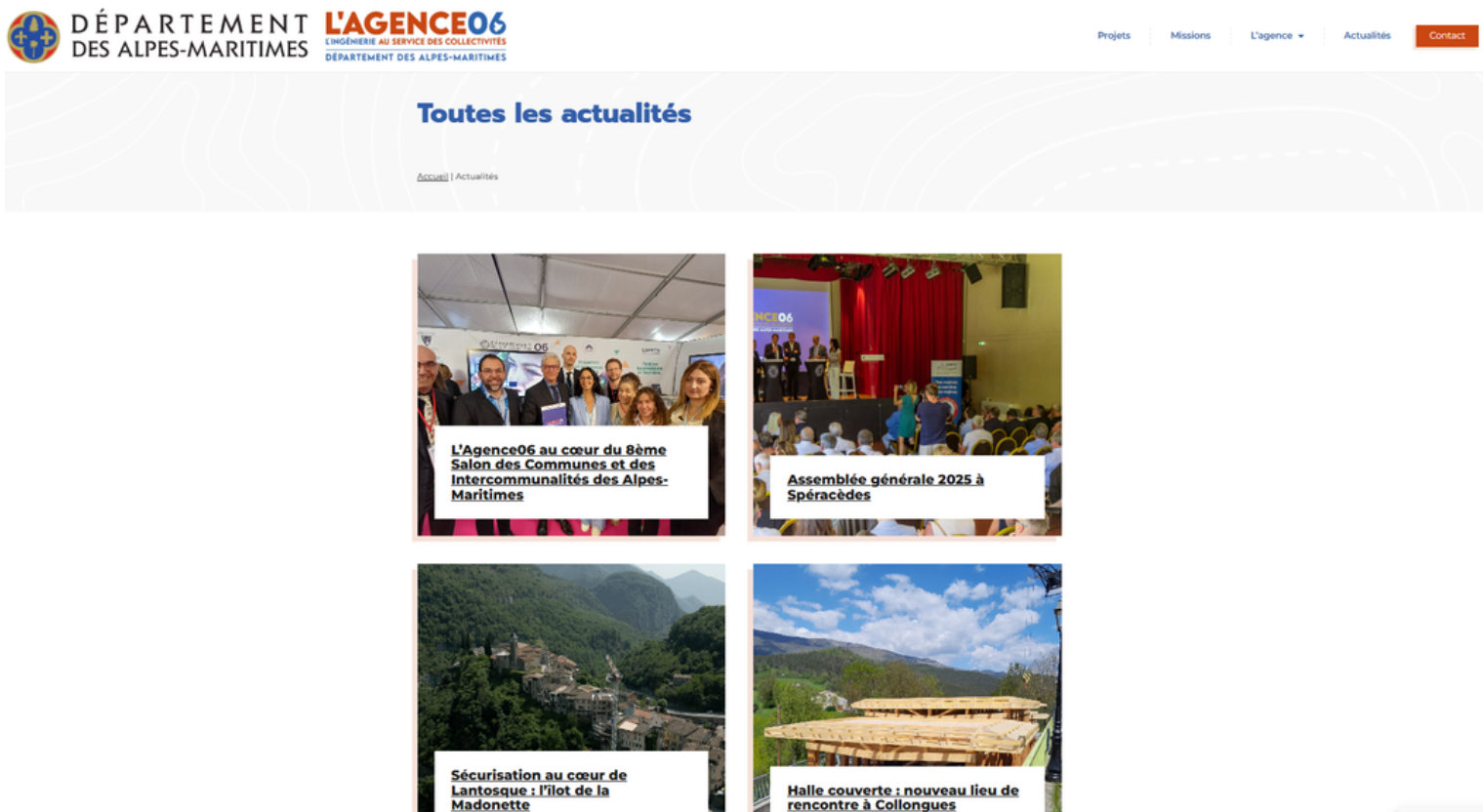
## Plateformes médias

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

Le **site web** de l'Agence06, suite à sa reconstruction pour une plus grande ergonomie relative à la gestion des nombreux projets accompagnés par l'Agence06 toujours dans l'objectif de promouvoir l'**attractivité** des territoires, continue d'informer le **grand public** sur les activités de l'Agence06.

Adresse du site web : <https://agence06.fr/>



# III. Activité générale 2025

L'Agence06 a également créé sa page **LinkedIn**, permettant d'optimiser les interactions et de varier les échanges d'informations au sujet des projets et les dernières actualités.

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE

La page LinkedIn de l'Agence06 est suivie par **449 abonnés**.

Adresse du site web : <https://www.linkedin.com/company/agence06/>

**Agence06**  
449 abonnés  
1 mois • 0

Conseil d'administration : cap sur 2026 !

Notre dernier conseil d'administration s'est tenu ce mardi 9 décembre, marquant une étape clé pour l'avenir de notre territoire.

Un grand merci aux membres du conseil d'administration présents ainsi qu'à l'ensemble des communes adhérentes pour leur engagement et leur confiance.

Lors de cette séance :

- ✓ Débat d'orientation budgétaire : des bases solides pour une année ambitieuse.
- ✓ Conventions "Petites Villes de Demain" : un soutien renforcé pour accompagner les collectivités dans leurs projets structurants.

Ces décisions traduisent notre volonté commune de bâtir un territoire durable, innovant et solidaire.

Plus que jamais, nous restons mobilisés pour accompagner les collectivités et faire rayonner notre territoire.



22 3 republications

J'aime Commenter Republier

**Agence06**  
449 abonnés  
6 mois • 0

✓ Sécurisation et valorisation du patrimoine à Lantosque

✓ Lantosque, village engagé pour la sécurisation de son cœur de village !

✓ La Commune de Lantosque a entamé un programme pluriannuel pour sécuriser puis mettre en valeur l'îlot de la Madonnette, situé en face de la Mairie.

✓ Ce site, composé de 10 bâtisses en péril, a été progressivement acquis par la commune afin de prévenir tout risque pour les habitants et les passants.

✓ Objectif de la première étape : déconstruire les parties instables et conforter les structures conservables (tour médiévale, voûtes, four à pain...).

✓ Dans le cadre de ce projet, un architecte du patrimoine accompagne les équipes pour garantir la préservation des éléments historiques du site.

Une seconde phase d'aménagement de l'espace public viendra compléter cette démarche, une fois la sécurisation du site achevée.

✓ Intervenants du projet :

- Maîtrise d'œuvre : HARFANG Ingénierie
- lazard jankov
- ICOBA
- Entreprise travaux : SLBTP
- Ecolex

✓ Un bel exemple d'action publique ambitieuse en faveur de la sécurité, du cadre de vie et de la valorisation du patrimoine local !

#AMO #Projet #Patrimoine #Sécurité #Travaux #Lantosque #AlpesMaritimes



47 2 commentaires • 10 republications

J'aime Commenter Republier

**Agence06**  
449 abonnés  
2 mois • Modifié • 0

Le service ADS de l'Agence06 à vos côtés depuis plus d'un an !

✓ Sécuriser les demandes d'autorisation d'urbanisme, accompagner les maires, simplifier les démarches : c'est la mission du service juridique et d'application du droit des sols de l'Agence06.

Face à un réglementation complexe et en constante évolution, le service Application du Droit des Sols de l'Agence06 joue un rôle clé pour garantir la sécurité juridique des actes des adhérents.

Nos agents instructeurs analysent les projets déposés (plans, documents techniques), consultent les services compétents (SDIS, SMIAGE, accessibilité...) et vérifient leur conformité aux documents d'urbanisme des communes (PLU, carte communale) ainsi qu'aux règles générales (loi Montagne, règlement d'urbanisme...).

✓ Grâce à la plateforme NextADS, gérée par le SICTIAM, les dossiers peuvent être déposés en ligne, permettant un traitement plus rapide, plus sûr et entièrement traçable. Ce processus dématérialisé évite toute perte de documents et garantit un suivi optimal.

✓ Résultat : un projet de décision juridiquement sécurisé, au service des communes et des porteurs de projets.

#Urbanisme #DroitDesSols #Agence06 #SécuritéJuridique #NextADS #SICTIAM #Collectivités #PLU #ADS



41 5 republications

J'aime Commenter Republier

**Agence06**  
449 abonnés  
3 mois • Modifié • 0

✓ Be Salon des Communes et des Intercommunalités à Grasse

Ce jeudi 9 octobre, l'Agence06 était présente sur le stand du Département des Alpes Maritimes consacré à la sécurité, aux côtés du SICTIAM, du SMIAGE Maralpin et du SDIS 06.

Une journée riche en rencontres et en échanges avec les élus du territoire où nous avons eu le plaisir de valoriser les missions de l'Agence06 dans une dynamique d'accompagnement sécurisé.

En effet, la fiabilité des procédures dans le cadre des projets de bâtiment, d'aménagement ou de voirie des communes de moins de 5000 habitants, est toujours mise en avant, notamment en matière de commande publique.

Un grand merci à tous les maires, partenaires et visiteurs pour leur présence et leur engagement, sans oublier le SDIS 06 qui a effectué une démonstration de secourisme, mettant en lumière les gestes qui sauvent, notamment le massage cardiaque.

✓ Bravo au Salon des Communes et des Intercommunalités des Alpes-Maritimes et à son Président pour l'organisation de cet événement incontournable pour les acteurs locaux !

#SalonDesMaires #Agence06 #Département06 #SICTIAM #SMIAGE #SDIS06 #ADM06



58 11 republications

J'aime Commenter Republier

**Agence06**  
449 abonnés  
7 mois • Modifié • 0

✓ La halle couverte de Colongues devient réalité !

✓ L'Agence06 est fière d'accompagner la commune de Colongues en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans ce beau projet de construction.

✓ Livraison prévue cet été : cette halle offrira un espace couvert permanent pour accueillir les événements locaux (Foire bio, Festins, Halloween, concours de contrée...) et renforcer la convivialité au cœur du village.

✓ Conçue en structure bois, avec des matériaux issus de filières locales certifiées Bois des Alpes, cette halle s'inscrit dans une démarche de circuit court et de respect de l'environnement.

✓ Son architecture soignée permet une parfaite intégration dans le paysage rural tout en conservant la vue sur le panorama depuis l'esplanade de la Mairie.

✓ Les intervenants de l'opération :

- Maître d'œuvre : ONARCHITECTURE
- Bureau d'étude structure : BET DIMA
- Contrôle technique : GROUPE CADET
- Coordination SPS : AASCO AS COURTHEZON
- Géotechnique : GEOTECHNIQUE SAS
- Entreprises travaux : Eiffage Route et GM Construction Bois

✓ Merci à tous les acteurs du projet et à la commune de Colongues pour leur implication dans cette aventure collective.

✓ Le projet est également accessible sur notre site internet : <https://lnkd.in/g/v2JAcQ>

#AMO #Projet #Colongues #DéveloppementLocal #Travaux #HalleCouverte #AlpesMaritimes



38 1 commentaire • 6 republications

J'aime Commenter Republier

## IV. Conclusion

### AR Prefecture

Ce bilan de l'année 2025 conforte le positionnement de l'Agence06 en tant qu'outil d'ingénierie au service des projets des communes de moins de 5000 habitants des Alpes-Maritimes et des syndicats mixtes.

Reçu le 12/06/2026

Les communes et communautés de communes adhérentes sollicitent régulièrement l'équipe pluridisciplinaire de l'Agence 06 qui apporte une expertise de conseil et de gestion de projet grâce à ses compétences en ingénierie bâtiment et voirie, en aménagement et urbanisme, en droit public et des marchés et sur le volet énergétique.

Le seuil des 200 projets a été franchi dont la moitié se concrétise avec une convention à maîtrise d'ouvrage.

La section ADS est désormais déployée sur une vingtaine de communes de la CCAA et pourrait se développer, en 2026, sur d'autres territoires.

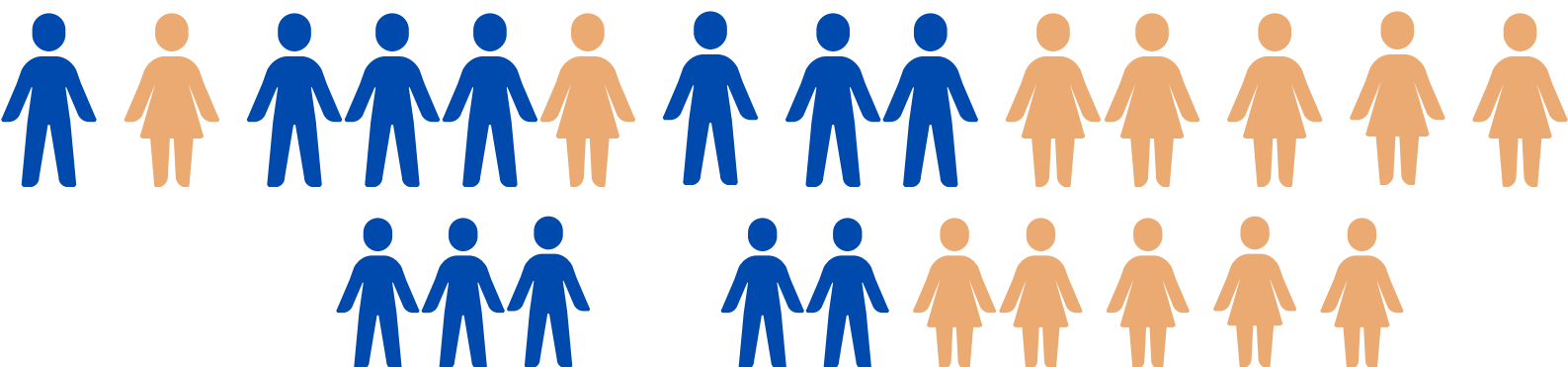
L'attractivité exercée par l'Agence 06 progresse auprès de ses divers partenaires dans un objectif de développement qualitatif des projets maralpins. Elle réalise toujours sa mission de service public dans un souci de qualité et d'écoute au service de ses membres.



Assemblée générale du 10 juillet 2025 à Spéracèdes

## AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026



**AR Prefecture**

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

AR Prefecture

006-200094399-20260505-AG\_2026\_03-DE  
Reçu le 12/06/2026

# INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

Agence d'ingénierie des Alpes-Maritimes  
147 boulevard du Mercantour  
B.P 3007 - 06201 Nice cedex 3

Courriel : [contact.agence06@departement06.fr](mailto:contact.agence06@departement06.fr)

Téléphone : 04 97 18 68 79

**L'AGENCE06**  
L'INGÉNIERIE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS  
DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

[www.agence06.fr](http://www.agence06.fr)

 [agence06](#)